

Pauvreté et inégalités, de la France aux quartiers de l'agglomération mulhousienne



Mur peint, Sao Paulo, Brésil

Etat des lieux de la pauvreté et des inégalités et facteurs explicatifs repérés.

Points saillants :

- Il n'y a que peu de changements dans la géographie de la pauvreté depuis 2015.
- La ville de Mulhouse et les communes du Bassin Potassique ont toujours des revenus inférieurs à ceux des communes du sud et de l'est de l'agglomération ; le taux de pauvreté est nettement plus élevé au nord qu'au sud.
- De manière générale, le niveau d'inégalité monétaire est élevé dans l'agglomération ; inégalité entre communes, mais aussi entre quartiers d'une même commune.
- Les iris correspondant aux quartiers prioritaires ressortent toujours comme cumulant les indicateurs les plus défavorables ; certains «quartiers» d'Illzach et de Mulhouse sont dans une situation particulièrement préoccupante.

GLOSSAIRE

AFUT SA	Agence de F abrique U rbaine et T erritoriale- S ud A lsace
CA	Communauté d' A gglomération
CC	Communauté de C ommunes
CDD	Contrat à D urée D éterminée
CDI	Contrat à D urée I ndéterminée
CSP	Catégories S ocio- P rofessionnelles
DGFIP	Direction G énérale des F inances P ubliques
CCMSA	Centre C entrale de la M utualité S ociale A gricole
CNAF	Caisse Nationale d' A llocations F amiliales
CNAV	Caisse N ationale d' A llocation V ieillesse
EPCI	Etablissement P ublic de C oopération I ntercommunale
INSEE	Institut N ational de la S tatistique et des E tudes E conomiques
IRIS	Ilot R egroupé pour l' I nformation S tatistique
QPV	Quartier P rioritaire de la politique de la V ille
UC	Unité de C onsumation

SOMMAIRE

Définitions	04
Introduction	05
■ La pauvreté dans les EPCI du Haut-Rhin	06
■ L'intensité de la pauvreté dans les EPCI de France	07
■ Le revenu médian des EPCI du Haut-Rhin	08
■ Les inégalités de revenu dans les EPCI du Haut-Rhin	09
■ Le revenu médian des communes de l'agglomération mulhousienne	10
■ La pauvreté dans les communes de l'agglomération mulhousienne	11
■ L'intensité de la pauvreté dans les communes de l'agglomération mulhousienne	12
■ Élément d'explication : le chômage et les CSP	13
■ Élément d'explication : l'âge et la formation	14
■ Élément d'explication : le genre	15
■ Élément d'explication : la situation familiale	16
■ Le système redistributif : une nette réduction des inégalités	17
■ Le revenu médian dans les iris de la région mulhousienne	18
■ La pauvreté dans les iris de l'agglomération mulhousienne	19
■ Le revenu médian des 10% des plus pauvres dans les iris de l'agglomération mulhousienne	20
■ Part des revenus d'activité dans le revenu médian des iris	21
■ Part des prestations sociales dans le revenu médian des iris	22
■ Part des minima sociaux dans le revenu médian des iris	23
■ Que peut-on retenir ?	24
■ Quoi de neuf depuis 2015?	25
Annexes	29

QUELQUES DEFINITIONS

Revenu médian de la population

Le revenu médian est celui qui sépare en deux parties égales la population. D'un côté, ceux qui ont un revenu inférieur, de l'autre, ceux qui ont un revenu supérieur

Revenu disponible

Revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner. Il comprend les revenus d'activité nets des cotisations sociales, les indemnités de chômage, les retraites et pensions, les revenus du patrimoine (fonciers et financiers) et les autres prestations sociales perçues, nets des impôts directs (impôt sur le revenu, contribution sociale généralisée, contribution à la réduction de la dette sociale et prélèvements sociaux sur les revenus du patrimoine.)

Revenu disponible par unité de consommation

Pour comparer les niveaux de vie de ménages de taille ou de composition différente, on divise le revenu par le nombre d'unités de consommation (UC). Celles-ci sont généralement calculées de la façon suivante :

- 1 UC pour le premier adulte du ménage,
- 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus,
- 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

Cette échelle tient compte des économies d'échelle au sein du ménage. En effet, les besoins d'un ménage ne s'accroissent pas en stricte proportion de sa taille.

Revenu déclarés

Le revenu déclaré (ou revenu fiscal) du ménage (au sens fiscal) est constitué des ressources mentionnées sur la déclaration des revenus n°2042.

Il comprend donc les revenus d'activité salariée ou non salariée, les indemnités de chômage, de maladie, les pensions d'invalidité ou de retraite ainsi qu'une partie des revenus du patrimoine.

Les pensions alimentaires versées sont exclues ainsi que les revenus exceptionnels et les revenus du patrimoine exonérés d'impôt (épargne logement, etc.). En revanche, les revenus portés sur la déclaration n°2042 et soumis à prélèvement forfaitaire sont inclus (par exemple, les revenus d'obligations).

Iris

Toutes les communes de plus de 10 000 habitants sont découpées en iris. Ce sont des mailles de 1 800 à 5 000 habitants, homogènes du point de vue de l'habitat et qui sont délimitées par les grandes coupures urbaines (grandes voies...)

Revenu d'activité

Comprend les salaires et traitements, les indemnités chômage et le revenu des activités non salariées.

Taux de pauvreté à 60%

Le taux de pauvreté monétaire correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) étant en situation de pauvreté monétaire. Sont considérés comme tels les individus qui ont un revenu inférieur à 60% du revenu médian.

Intensité de la pauvreté

L'intensité de la pauvreté permet d'apprécier à quel point le niveau de vie de la population pauvre est éloigné du seuil de pauvreté. L'Insee calcule l'écart relatif entre le niveau de vie médian de la population pauvre et le seuil de pauvreté. Plus cet indicateur est élevé et plus la pauvreté est dite intense, au sens où le niveau de vie des plus pauvres est très inférieur au seuil de pauvreté.

Il est calculé de la manière suivante : (seuil de pauvreté - niveau de vie médian de la population pauvre) / seuil de pauvreté.

Rapport interdécile

Les rapports interdéciles des revenus sont utilisés pour mettre en évidence les disparités (ou écarts) entre les plus riches et les plus pauvres. Les revenus médians des 10% des plus pauvres sont rapportés aux revenus médians du décile le plus riche.

Secret statistique

Lorsque la population sur un territoire donné (une commune, un iris...) est insuffisante, l'Insee ne diffuse pas de données. Par exemple, s'il n'y a pas au moins 100 hommes ou 100 femmes qui vivent seules dans une commune, le secret s'applique et on ne peut disposer d'information sur le revenu médian des unes et des autres.

INTRODUCTION

Ce document actualise un travail réalisé en 2015, qui présentait les principales données relatives à la pauvreté et aux inégalités dans la région mulhousienne.

La pauvreté et les inégalités sont ici considérées en termes monétaires. Ne sont donc ici présentées que des données concernant les revenus des personnes ou des ménages. D'autres formes de pauvreté et d'inégalités existent, comme les inégalités de patrimoine, qui pourraient venir renforcer les inégalités de revenu.

Ce travail repose quasi intégralement sur la mobilisation des données du Fichier Localisé Social et Fiscal (FiLoSo-Fi) - Année 2021, qui agrège les données de divers organismes : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA. Ont été mobilisées des données au niveau des intercommunalités, des communes et des iris pour les communes concernées (toutes les communes de plus de 10 000 habitants et une partie des communes de plus de 5000 habitants).

Ce travail vise :

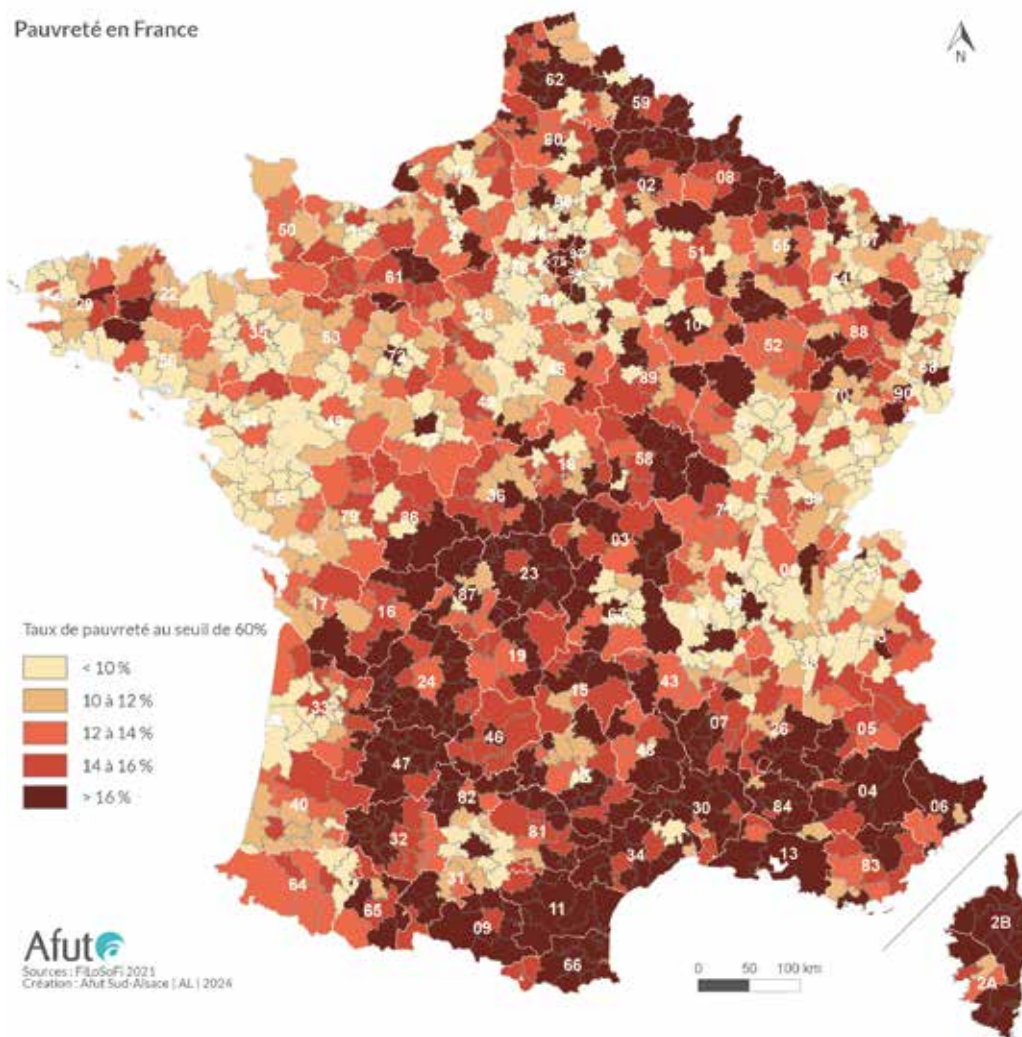
- à prendre la mesure de la pauvreté et des inégalités de revenu dans la région mulhousienne tout particulièrement. Mais différentes échelles sont proposées qui permettent de situer les intercommunalités haut-rhinoises par rapport aux intercommunalités françaises et entre elles.
- A savoir où se localisent les publics les plus pauvres, dans les communes et leurs iris, ce qui peut permettre de mieux adapter l'action publique, notamment à vocation sociale ou d'insertion professionnelle.
- A s'interroger éventuellement sur les manières de réduire «à la source» les inégalités car si la redistribution réduit fortement les inégalités, le mieux serait de travailler sur les causes de ces inégalités. Quelques pistes peuvent être esquissées qui demanderaient bien sûr à être approfondies.
- Enfin, par analogie avec l'édition 2015 de ces mêmes données, nous serons en mesure de voir comment le niveau de vie de la population a évolué et comment ont évolué les inégalités sur le territoire.

Par sa nature, ce document intéresse au premier plan les acteurs des politiques sociales et de la politique de la ville. Mais sont aussi concernés les acteurs de l'emploi et de l'insertion, les acteurs du système éducatif et de l'orientation car on ne remédiera pas la pauvreté sans une refonte assez profonde de ces domaines.

Les données présentées datent de 2021. La crise sanitaire puis la reprise économique inattendue qui a suivi ont pu modifier certaines données. Néanmoins le caractère structurel de la situation de certains lieux laisse à penser que ces données sont toujours d'actualité, les ordres de grandeur n'ayant pas dû être bousculés.



LA PAUVRETÉ A 60% DANS LES EPCI DE FRANCE



Les EPCI du nord de la France, du massif central et du pourtour méditerranéen ont des taux de pauvreté plus élevés que les parties ouest et est du territoire français.

Mais on voit que les grandes métropoles ont généralement des taux de pauvreté plus élevés, que leur environnement régional.

C'est le cas de Strasbourg et Mulhouse alors que dans le reste de l'Alsace, on a plutôt des taux de pauvreté faibles.

**France métropolitaine :
14,9%**

En ce qui concerne les différents EPCI du Haut-Rhin,

Certaines intercommunalités (Rouffach, Rhin-Brisach, Centre, Sud Alsace-Largue, Sundgau, Doller, Ribeauvillé, Munster et Saint-Amarin, ont des taux de pauvreté inférieurs à 10%.

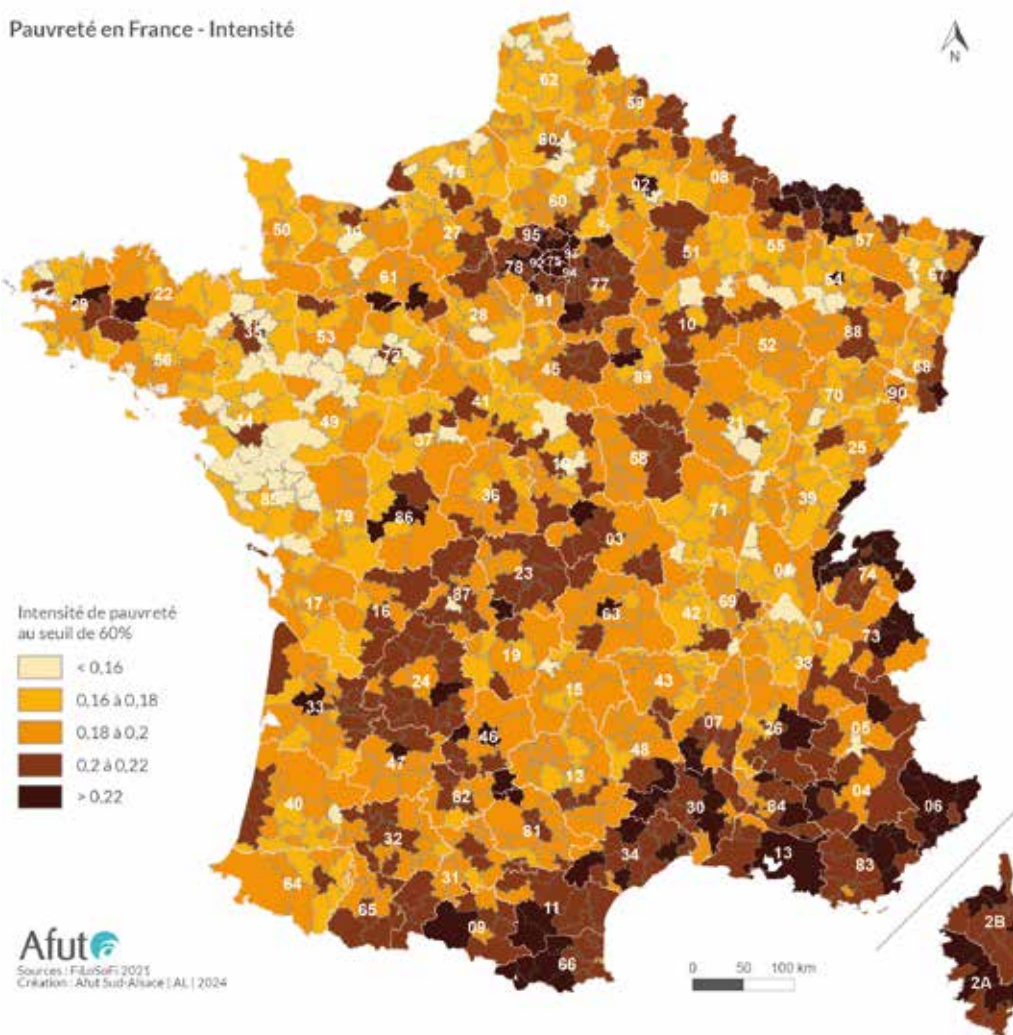
Quatre EPCI ont des taux de pauvreté compris entre 10 et 15% : Guebwiller, Thann-Cernay, Colmar et Val d'argent.

Avec 20,1% de personnes pauvres au seuil de 60% du revenu disponible par unité de consommation, l'agglomération mulhousienne figure en 1 132^{ème} position, sur 1 233 EPCI de France métropolitaine.

La pauvreté est donc prégnante dans l'agglomération mulhousienne, mais on doit préciser que c'est le cas de nombreuses agglomérations importantes. Lille, Dunkerque, Montpellier ou Saint-Etienne ont des taux de pauvreté de 19% à peu près et Narbonne, Strasbourg, Amiens, Avignon, Perpignan, Nîmes ou encore Lens-Liévin, ont des taux de pauvreté plus élevés que dans l'agglomération de Mulhouse.

L'INTENSITE DE LA PAUVRETE DANS LES EPCI DE FRANCE

Pauvreté en France - Intensité



Etre pauvre avec 900€ par mois ne signifie pas la même chose qu'être pauvre avec 200€ par mois..

C'est pourquoi on calcule un indicateur d'intensité de la pauvreté.

L'intensité de la pauvreté est particulièrement forte dans la région parisienne, sur le pourtour méditerranéen, autour de la frontière Suisse (dont la CA de Saint Louis), dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, et près de la frontière luxembourgeoise.

Avec des poches de pauvreté intense dans le centre du pays.

France métropolitaine : 0,208

En ce domaine, deux EPCI se distinguent :

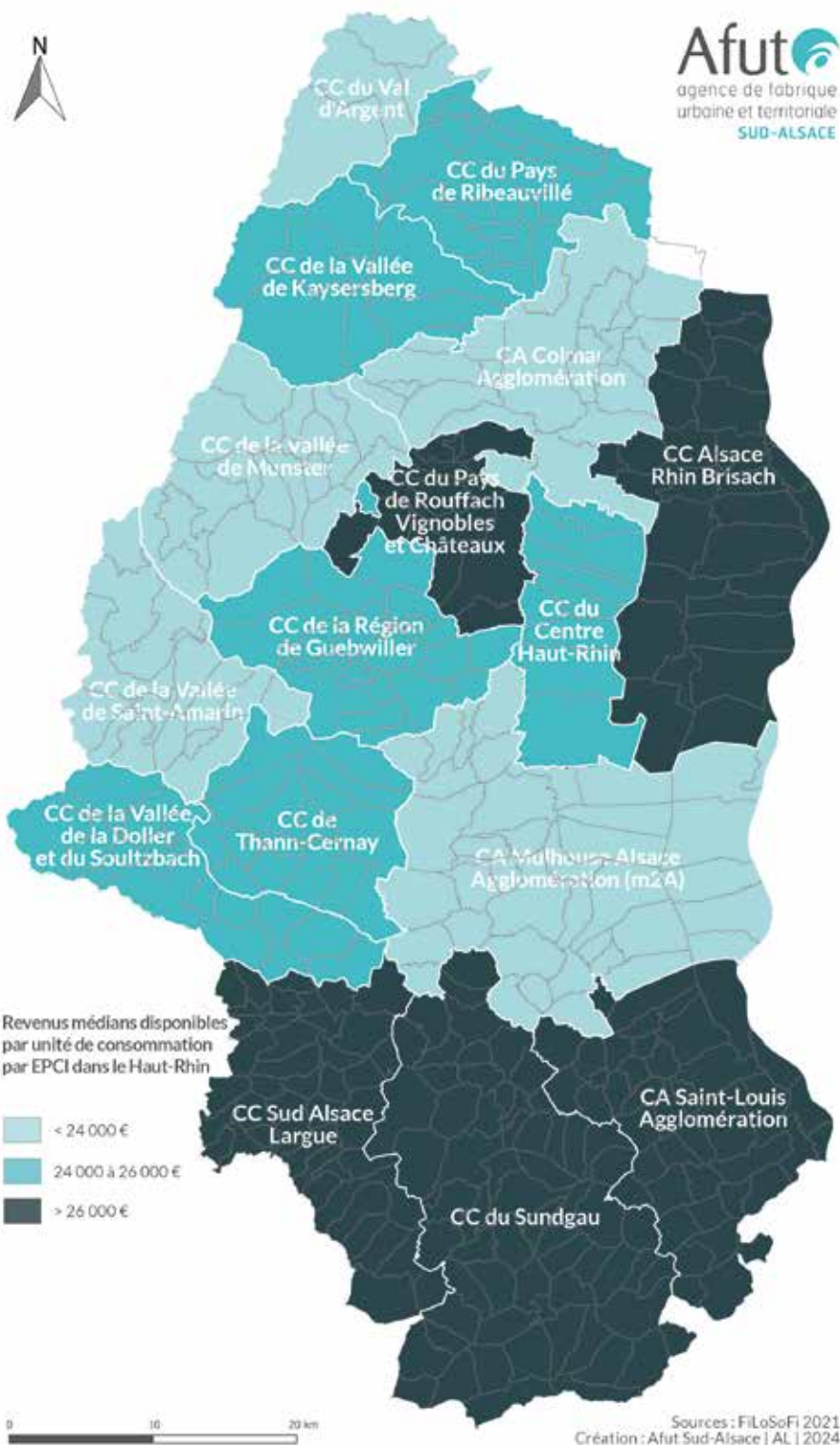
- CC Vallée de la Doller avec un coefficient de 0,142 ce qui le place parmi les EPCI de France ayant la plus faible intensité de pauvreté et
- la CA de Saint Louis qui, à l'opposé, avec un coefficient de 0,23 se place parmi les territoires ayant la plus forte intensité de la pauvreté. Ce qui signifie en clair que les pauvres y sont très pauvres. C'est d'ailleurs l'un des territoires de France les plus inégalitaires.

Avec un coefficient de 0,215, la CA de Mulhouse se place au 1 084^{ème} rang des intercommunalités françaises.

Mais là encore, il faut noter que de nombreuses grandes agglomérations ont des indices supérieurs : Avignon, Limoges, Tours, Perpignan, Strasbourg, Toulouse, le Mans, Nice, Montpellier....

A noter qu'il n'y a pas de lien statistique probant entre la part des personnes pauvres et l'intensité de la pauvreté dans les intercommunalités. Certains ont une importante population pauvre, mais peu de très pauvres, d'autres ont une population pauvre moins nombreuse, mais les pauvres sont alors très pauvres. Cet indicateur est avant tout un indicateur de forte hétérogénéité sociale.

LE REVENU MÉDIAN DES EPCI DU HAUT-RHIN



Il existe une grande disparité de niveaux de vie entre les EPCI du Haut-Rhin.

Au sud sont les territoires au plus haut niveaux de vie (de 26 à 32 200€). Ces territoires sont dans l'orbite bâloise.

Ils sont rejoints par Rhin-Brisach qui jouit probablement de la présence de grands sites industriels ayant des salaires relativement élevés et avec des emplois à temps complet et par Rouffach, territoire viticole avec une forte présence de CSP dites «supérieures».

Les deux principales agglomérations, (Colmar et Mulhouse) ont au contraire les niveaux de vie les plus bas (de 22 000€ à 23 600€), accompagnés des vallées vosgiennes de Val d'Argent, de Munster et de Saint Amarin.

Le revenu médian le plus bas : CC du Val d'Argent : 21 600€

Médiane du Haut-Rhin : 24 470€

Le revenu médian le plus élevé : CA Saint Louis : 32 205€

LES INÉGALITÉS DE REVENU DANS LES EPCI DU HAUT-RHIN



Le rapport interdécile permet de repérer le niveau des inégalités de niveau de vie au sein des territoires.

Quatre EPCI ont des rapports interdéciles très élevés : Colmar (3,4, ce qui signifie que les 10% des plus riches gagnent 3,4 fois plus que les 10% des plus pauvres), Sundgau (3,5), Mulhouse (3,9) et Saint Louis : 4.9. Ces intercommunalités sont marquées par de fortes inégalités de revenu.

Sept EPCI ont un niveau d'inégalité relativement faible, avec des rapports interdéciles inférieurs à 3,1.

Enfin 5 EPCI ont un faible niveau d'inégalités. Sans doute pour des raisons différentes.

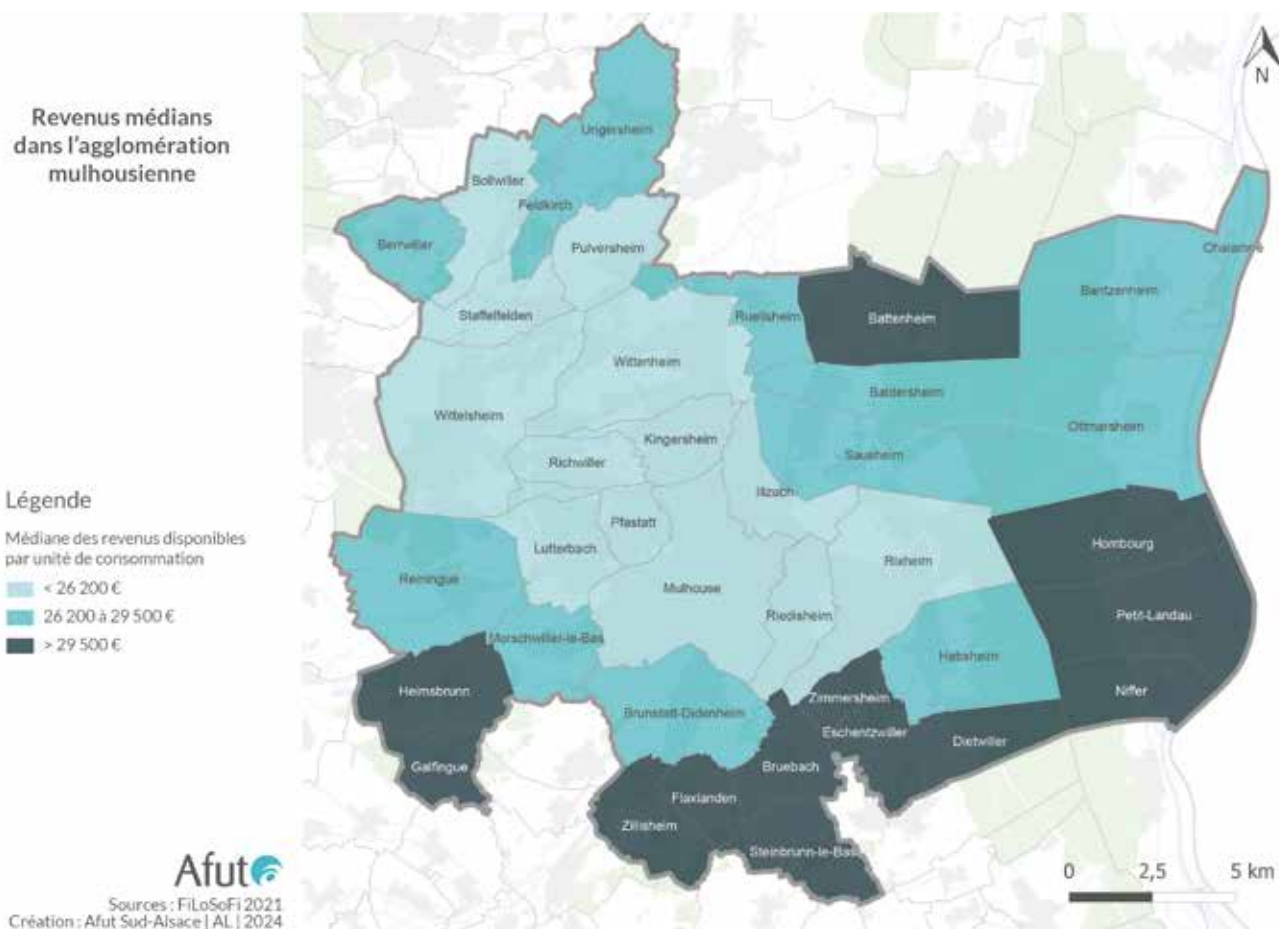
Dans les vallées vosgiennes, il est probable que les inégalités sont faibles parce la population est généralement peu «riche». Dans la vallées de la Doller ou la CC Rhin Brisach, parce que le niveau de revenu de la population est relativement élevé, avec des taux de chômage faibles.

L'EPCI le plus inégalitaire : CA de Saint Louis (indice 4.9)

La CA Mulhouse n'est pas loin : indice 3.9

A comparer aux indices de 2.7 pour les EPCI les moins inégalitaires

LES REVENUS MÉDIANS DES COMMUNES DE L'AGGLOMÉRATION MULHOUSIENNE



La ville de Mulhouse et la première couronne (Illzach, Lutterbach, Pfastatt...) ainsi que le Bassin Potassique ont toujours des revenus médians relativement faibles (entre 16 600€ et 29 500€)

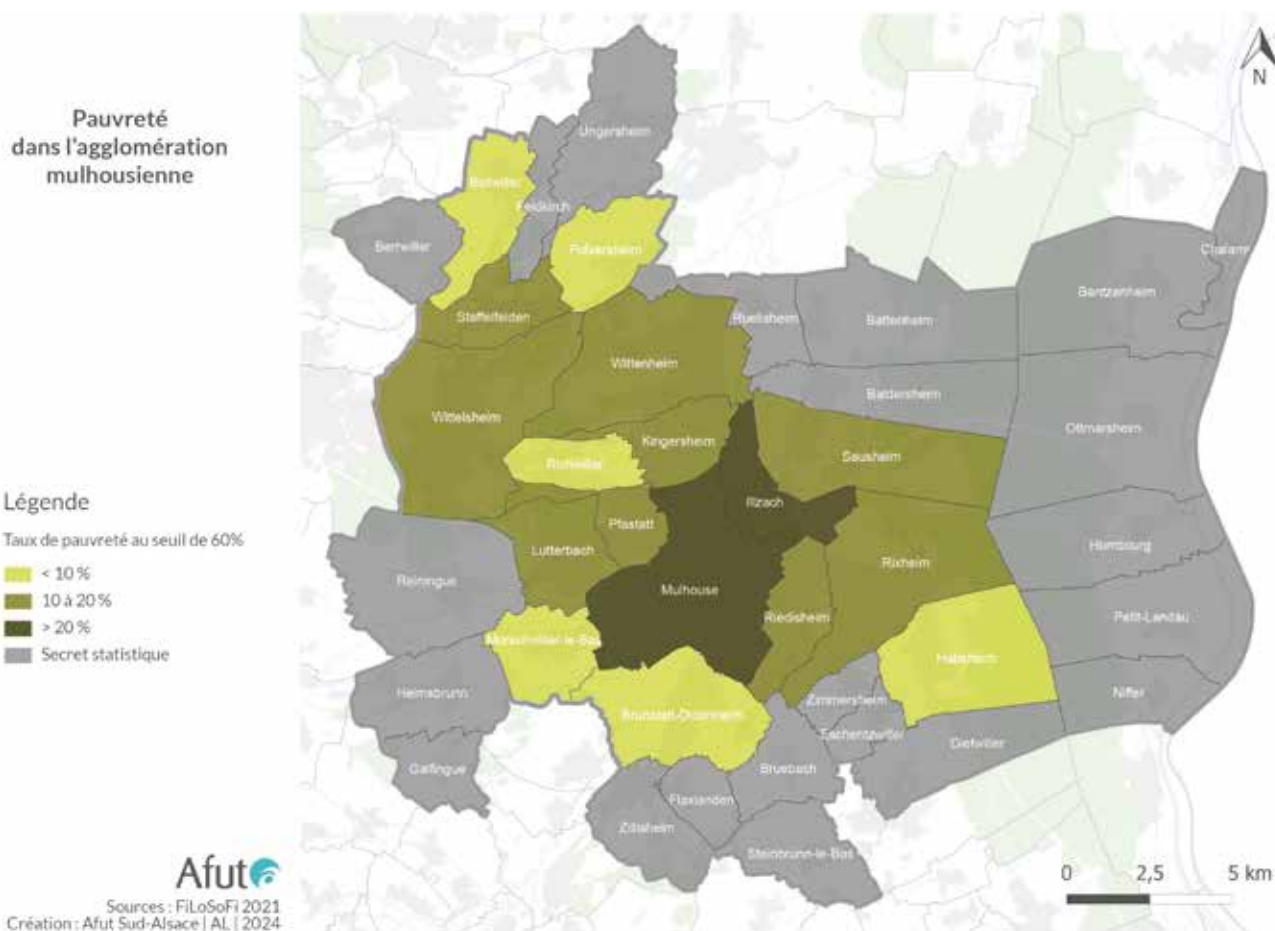
Les communes du sud de l'agglomération, davantage tournées vers l'économie bâloise et peuplées de personnes plus qualifiées, ont des revenus beaucoup plus élevés, compris entre 29 500€ et 36 610€.

Revenu médian le plus faible :
Mulhouse : 16 620€

Revenu médian de l'agglomération :
22 030€

Revenu médian le plus élevé :
Zimmersheim : 36 610€

LA PAUVRETÉ DANS L'AGGLOMÉRATION MULHOUSIENNE



Logiquement, les communes où les revenus médians sont les plus faibles sont aussi celles où le taux de pauvreté est le plus élevé.

On retrouve donc Mulhouse et sa première couronne (hors Richwiller) et le bassin potassique (hors Pulversheim et Bollwiller) où les revenus médians sont faibles, mais le taux de pauvreté également).

Ce qui frappe est l'importance du taux de pauvreté des communes d'Ilzach et de Mulhouse, supérieur à 20%

Nombre de communes où le taux de pauvreté est inférieur à 10% : 6

Nombre de communes où le taux de pauvreté est compris entre 10 et 15% : 9

2 communes aux taux de pauvreté supérieurs :

Ilzach : 20%

Mulhouse : 36%

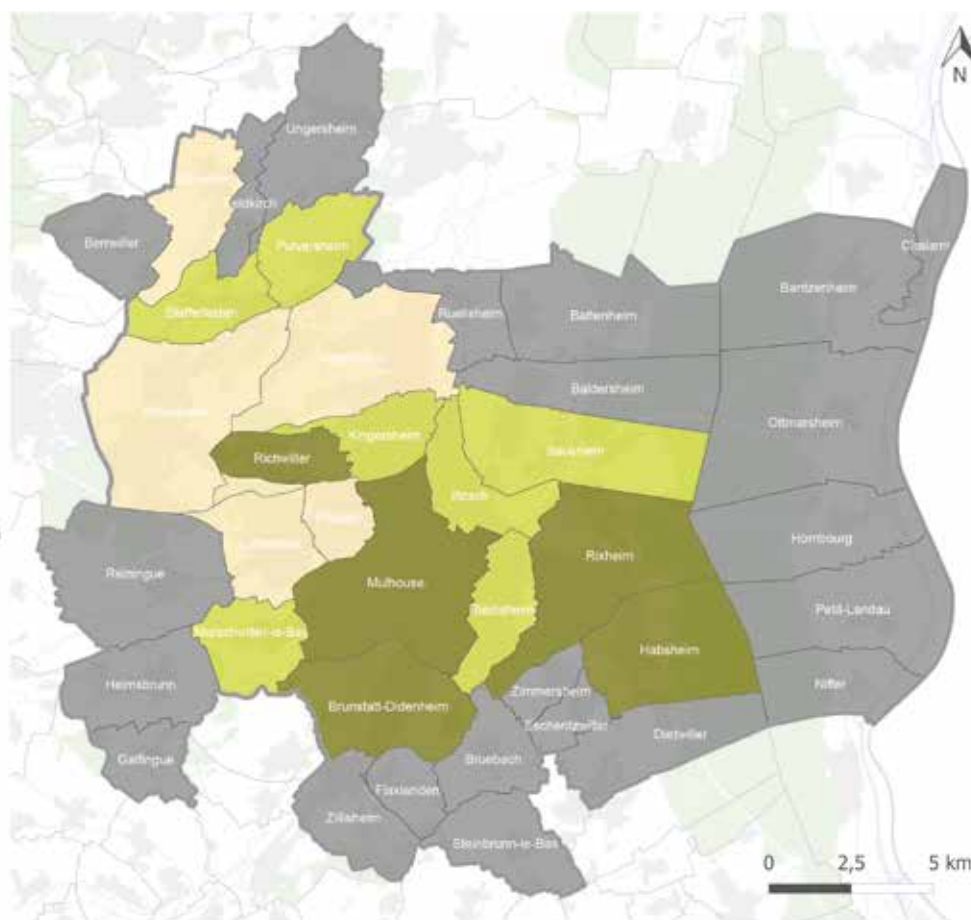
L'INTENSITE DE LA PAUVRETE DANS LES COMMUNES DE L'AGGLOMERATION MULHOUSIENNE

Intensité de pauvreté dans l'agglomération mulhousienne

Légende

Intensité de la pauvreté au seuil de 60%

- < 0,18
- 0,18 à 0,2
- > 0,2
- Secret statistique



Afut

Sources : FiLoSoFi 2021
Création : Afut Sud-Alsace | AL | 2024

On constate qu'une commune peut héberger une part importante de personnes pauvres, mais dont la pauvreté n'est pas très intense (Wittenheim, Wittelsheim par exemple). A l'opposé, des communes peuvent n'avoir que peu de pauvres... mais des pauvres très pauvres (Richwiller, Brunstatt-Didenheim par exemple).

Enfin, certaines communes ont beaucoup de personnes pauvres et des personnes très pauvres. C'est tout particulièrement le cas de Mulhouse.

Ce qui peut poser une question éthique, s'il faut faire un choix (sous contrainte de budget par exemple) : où faut-il intervenir en priorité ? Dans les communes où il y a beaucoup de personnes pauvres ou dans les communes où les pauvres sont les plus pauvres ?

	Faible tx de pauvreté	Fort tx de pauvreté
Faible intensité de la pauvreté	Bollwiller Morschwiller le bas Pulversheim Sausheim Staffelfelden	Lutterbach Pfafstatt Wittelsheim Wittenheim
Forte intensité de la pauvreté	Brunstat Didenheim Habsheim Richwiller Rixheim	Illzach Kingersheim Mulhouse Riedisheim

NB : Ce tableau a été établi en coupant en 2 l'échantillon des communes pour lesquelles les données sont connues. Il est tout à fait possible d'affiner les données en coupant l'échantillon en trois

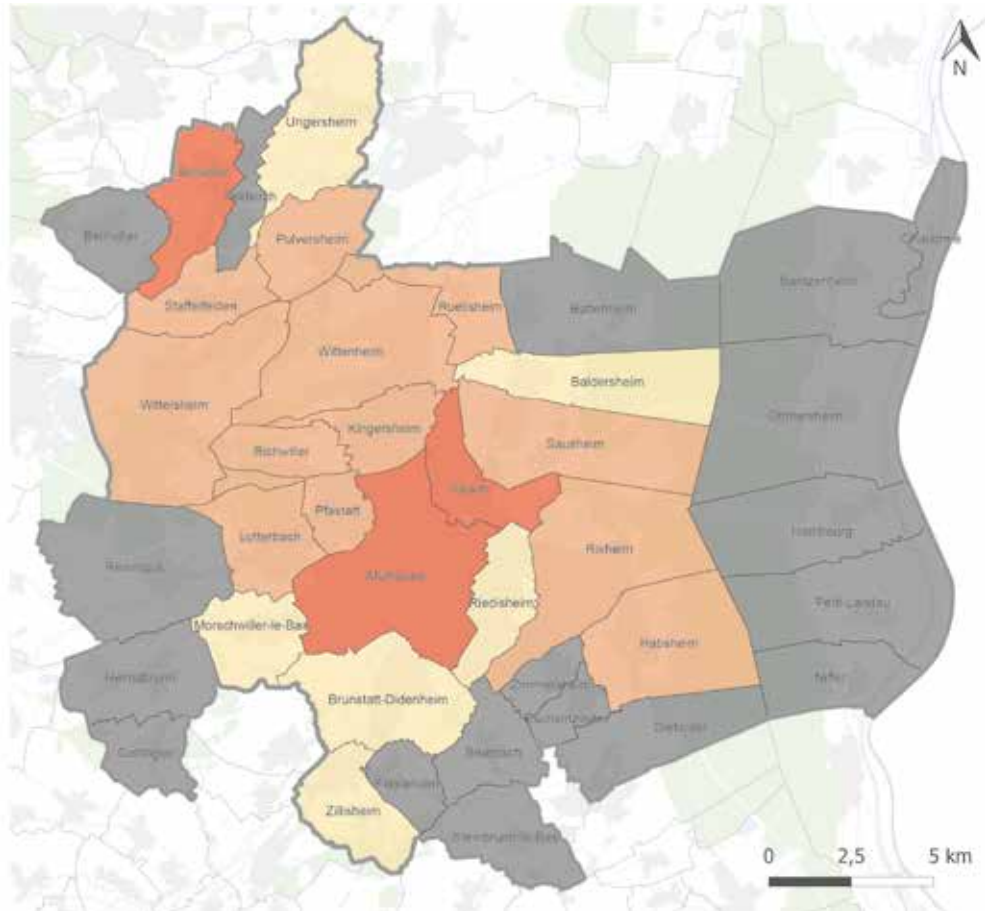
ÉLÉMENT D'EXPLICATION : LE CHÔMAGE ET LES CSP

Indemnités chômage dans les revenus dans l'agglomération mulhousienne

Légende

Part des indemnités chômage dans le revenu disponible des communes

- < 3%
- 3 à 4%
- > 4%
- Secret statistique

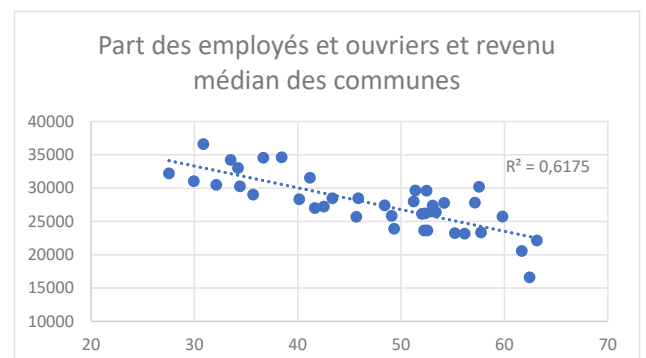
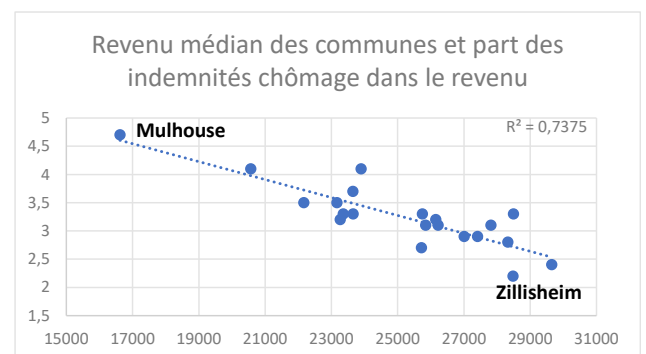


Les revenus, les taux de pauvreté et d'intensité de la pauvreté, très différents d'une commune à l'autre, peuvent s'expliquer de plusieurs manières.

Sur cette première carte, il apparaît que le taux de chômage est un facteur important. Plus le nombre de demandeurs d'emploi dans la commune est important, plus le revenu médian disponible de la commune est faible.

On en a une bonne illustration avec, d'un côté, Mulhouse où 4,7% du revenu disponible provient des indemnités chômage et, de l'autre, Zillisheim, où seulement 2,4% du revenu viennent de ces mêmes indemnités.

Naturellement, la différence de revenu disponible entre communes tient également aux emplois tenus par la population active. Le croisement entre les catégories socio-professionnelles et le revenu médian des communes montre que plus la part d'ouvriers et d'employés est importante, plus le revenu médian de la commune tend à être faible.



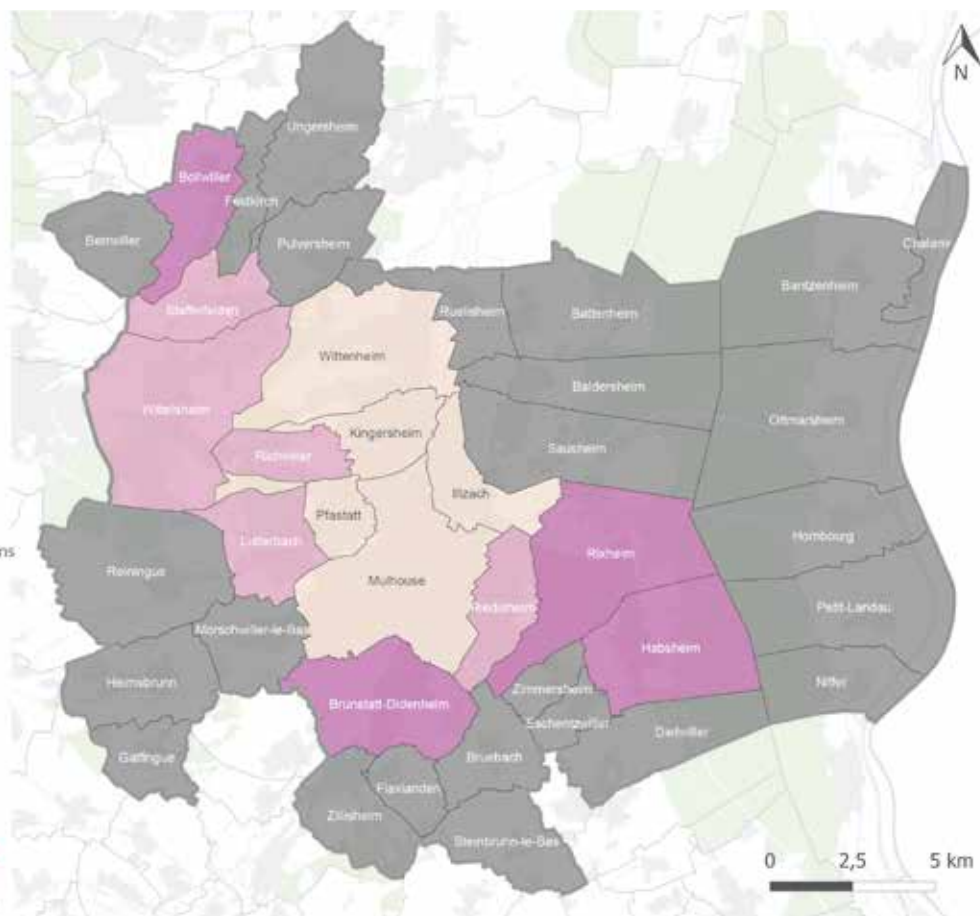
ELEMENT D'EXPLICATION : L'AGE ET LA FORMATION

Richesse selon l'âge dans l'agglomération mulhousienne

Légende

Ecart de revenu médian disponible entre les moins de 30 ans et les 50-59 ans

- < 0,18
- 0,18 à 0,2
- > 0,2
- Secret statistique



Afut

Sources : FiloSoFI 2021
Création : Afut Sud-Alsace | AL | 2024

Deuxième élément d'explication aux différences entre communes : l'âge de la population. La comparaison des revenus médians des moins de 30 ans et des plus de 50 ans montre que le revenu des plus jeunes est systématiquement plus faible que celui des plus âgés.

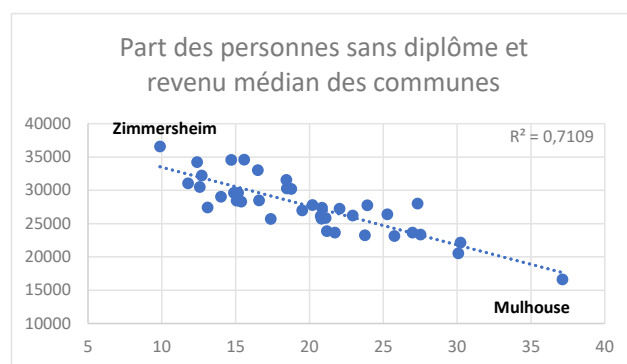
Les écarts de revenus sont particulièrement forts dans des communes comme Habsheim (-10 750€), Brunstatt-Didenheim (-6 830€) ou encore Riedisheim (-6 460€).

A contrario, dans des communes comme Mulhouse, les écarts entre les plus jeunes et les plus âgés sont assez limités : -1 560€ à Mulhouse, -1 930€ à Illzach ou -2 250€ à Pfafstatt.

Ces différences de revenus entre jeunes/moins jeunes peuvent probablement s'expliquer par une insertion professionnelle plus difficile pour les plus jeunes qui sont souvent contraints d'alterner emploi et chômage, surtout s'ils sont peu qualifiés.

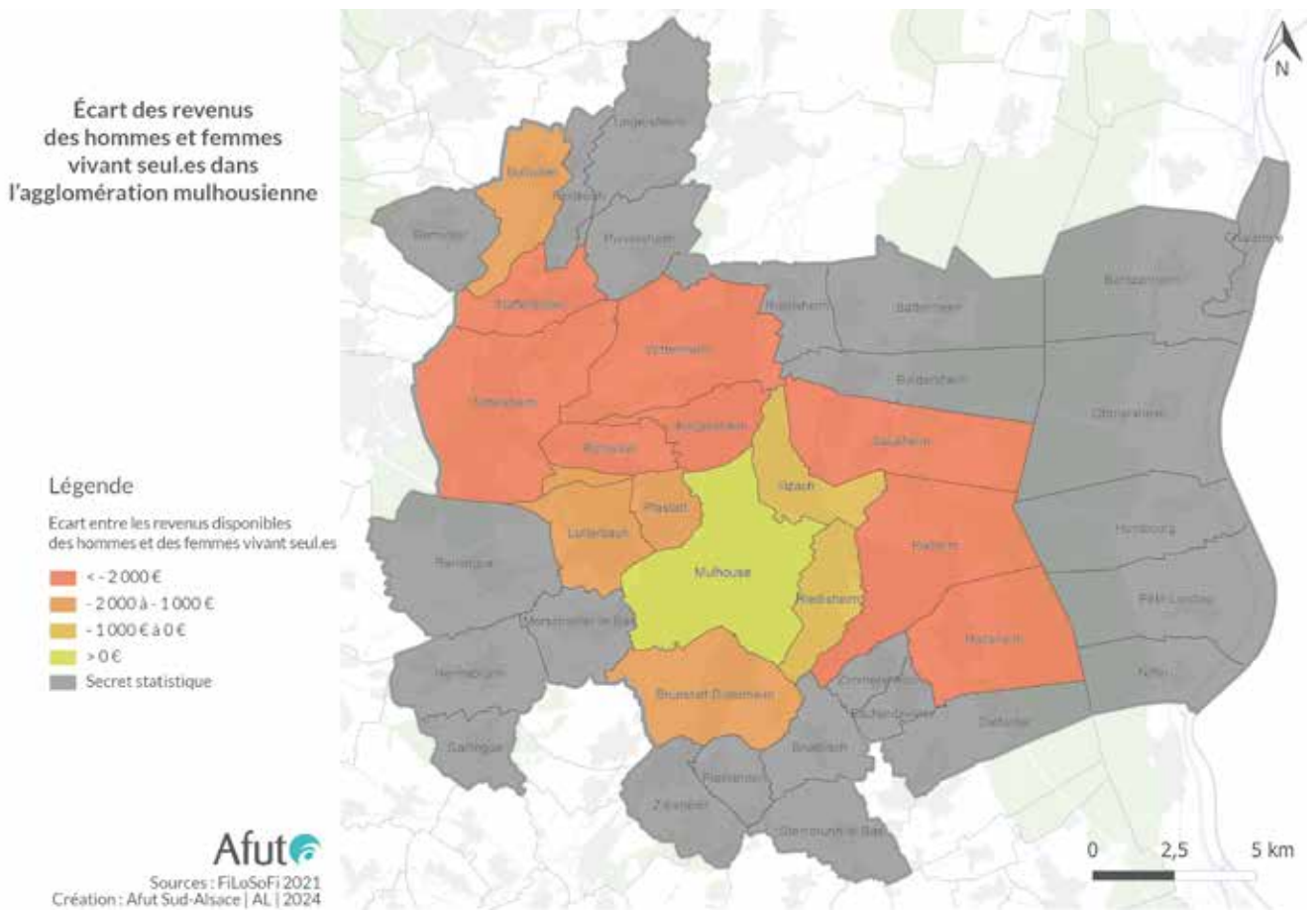
Les différences entre communes peuvent quant à elles s'expliquer par le fait que la pauvreté est plus importante

dans certaines communes dont Mulhouse et qu'elle touche aussi bien les jeunes que les actifs plus âgés.



Moins une commune a de personnes sans formation, plus elle a tendance à avoir un revenu médian élevé. Plus formées et qualifiées, les personnes ont une probabilité plus forte d'être en emploi et donc d'avoir un revenu plus élevé.

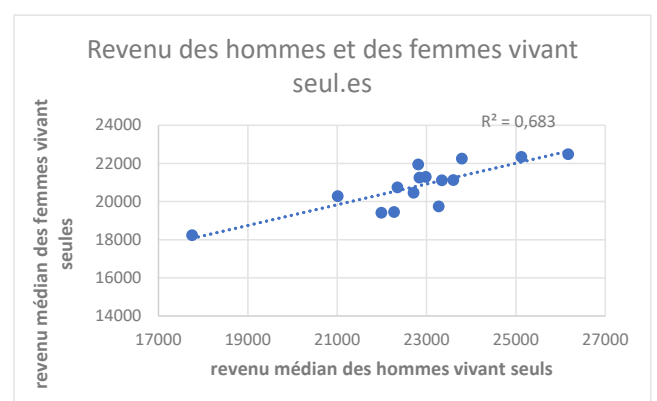
ELEMENT D'EXPLICATION : LE GENRE



Les femmes vivant seules ont systématiquement des revenus médians plus faibles que les hommes vivant seuls. A une exception près, Mulhouse, où les femmes seules ont un revenu médian supérieur à celui des hommes, mais l'écart est faible (+490€)

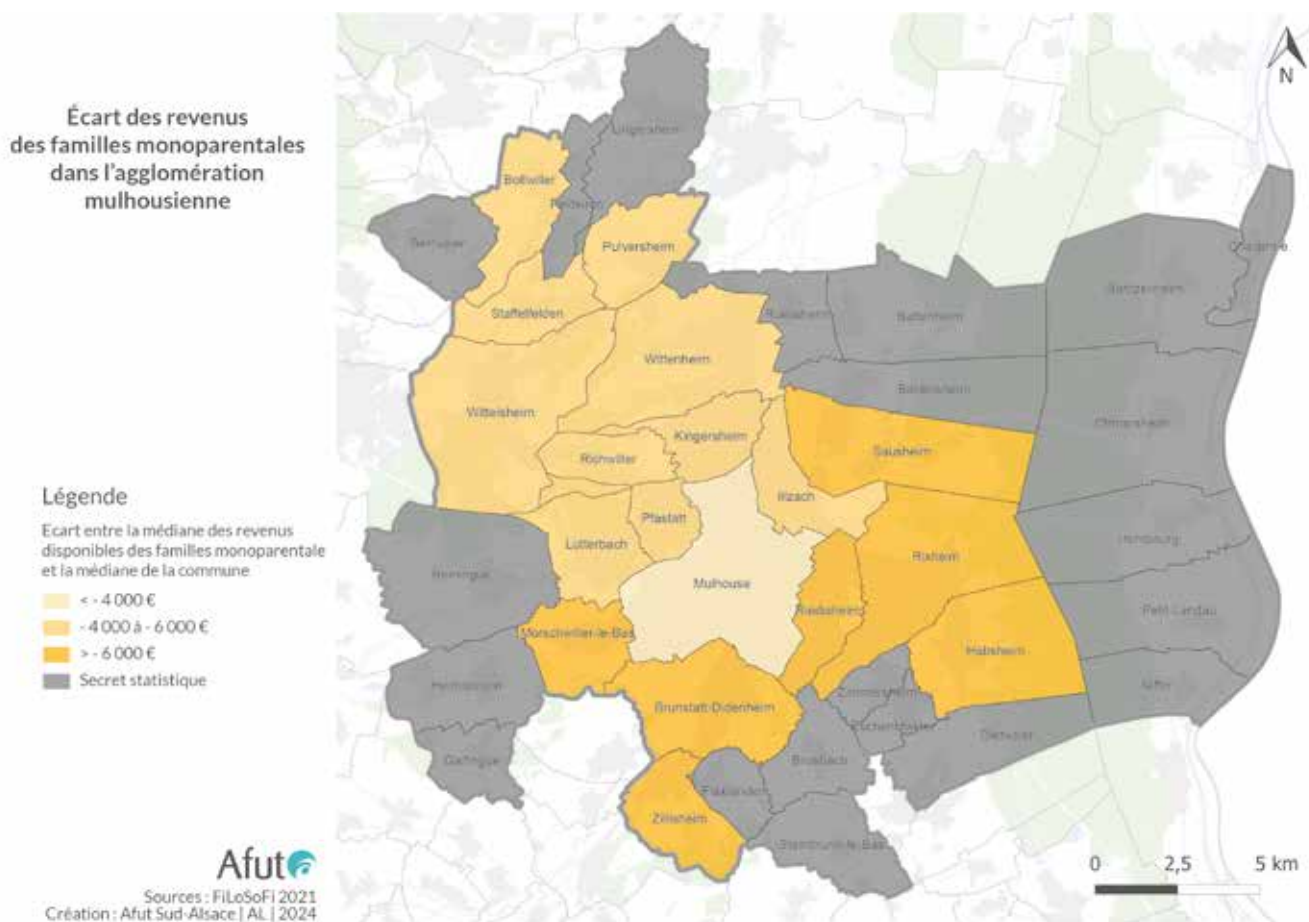
Dans les autres communes, les écarts hommes/femmes sont souvent élevés. Les femmes vivant seules ont un revenu médian inférieur de 3 690€ à celui des hommes vivant seuls à Habsheim, l'écart est de - 3 520€ à Wittelsheim et de -2 270€ à Rixheim.

Cela peut s'expliquer par la structure des emplois accessibles aux hommes et aux femmes. Les premiers travaillent plus souvent dans l'industrie, avec des postes en CDI, tandis que les femmes sont souvent employées dans des activités commerciales ou servicielles dans lesquelles les salaires sont moindres et le travail beaucoup plus précaire ou à temps partiel.



Bonne nouvelle apparente : lorsque le revenu des hommes croît, celui des femmes croît. Mais comme les revenus des femmes croît moins que proportionnellement à celui des hommes, les écarts entre les deux s'accroissent.

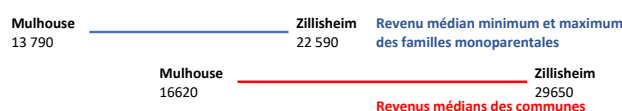
ELEMENT D'EXPLICATION : LA SITUATION FAMILIALE



Les familles monoparentales ont systématiquement un revenu médian plus faible que le revenu médian de la population communale. Avec des écarts allant de -2 830€ à Mulhouse à -7 480€ à Habsheim.

A Mulhouse et dans le bassin potassique, l'écart de revenus disponibles des communes et des familles monoparentales est faible, parce que le revenu disponible des communes est lui-même faible. Le revenu disponible des familles monoparentales augmente légèrement au fur et à mesure que le revenu disponible des communes augmente (ce qui témoigne probablement d'une composition sociale différente), mais comme cette croissance est faible, l'écart croît dans les communes ayant de forts revenus médians.

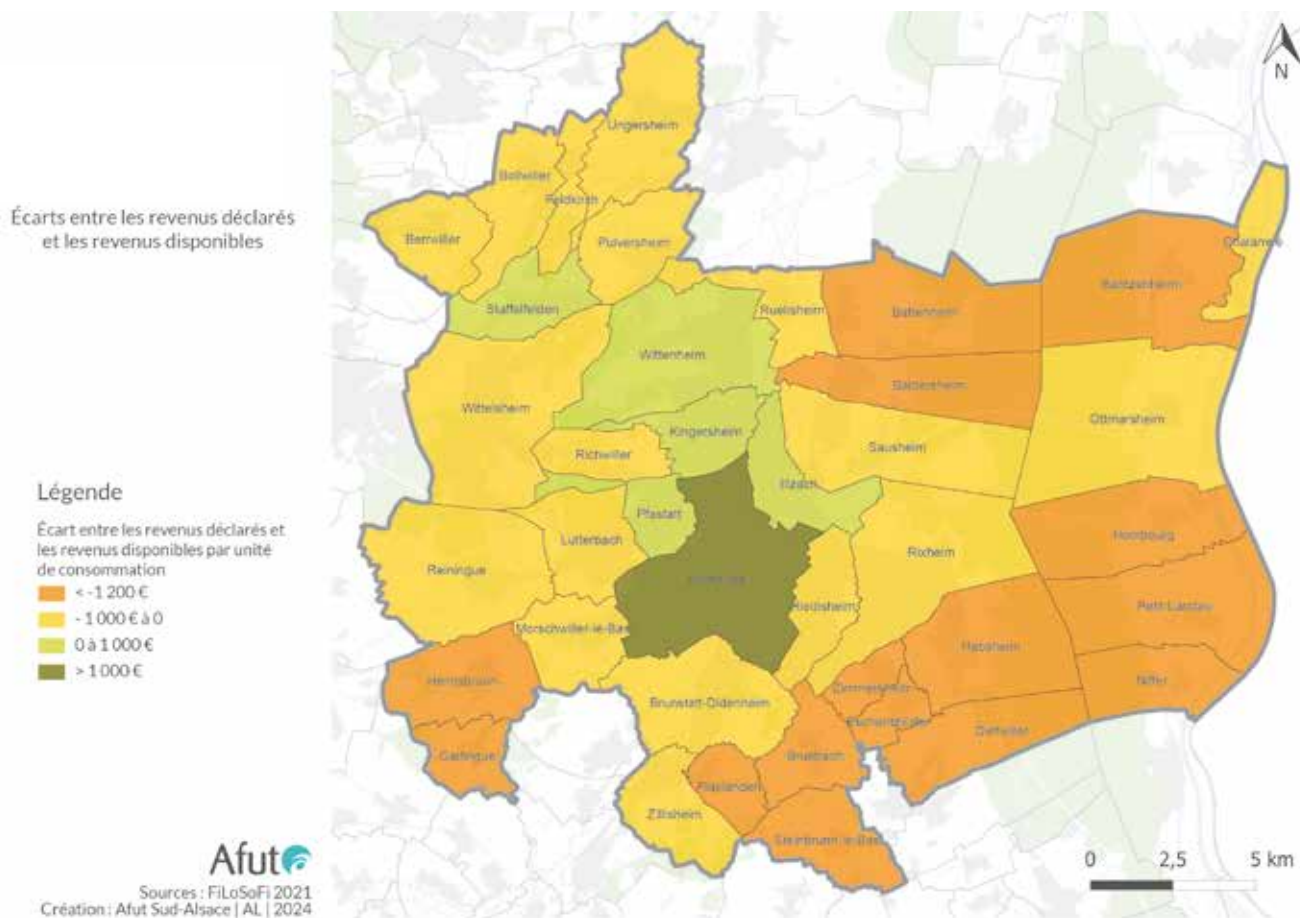
Les familles mono-parentales sont très majoritairement le fait de femmes qui élèvent seules leurs enfants. De fait, elles sont très souvent contraintes de travailler à temps partiel, voire de ne pas travailler, pour pouvoir s'occuper de leurs enfants.



Ce tableau illustre le propos : Mulhouse est la commune de l'agglomération où les familles monoparentales ont le revenu médian le plus bas (13 790). Ce revenu est plus faible que le revenu médian de la commune (16 620).

A Zillisheim, le revenu médian des familles monoparentales est plus élevé qu'à Mulhouse (22 590), mais l'écart avec le revenu médian de la commune de Zillisheim est encore plus élevé qu'à Mulhouse.

LE SYSTÈME REDISTRIBUTIF : UNE NETTE RÉDUCTION DES INÉGALITÉS

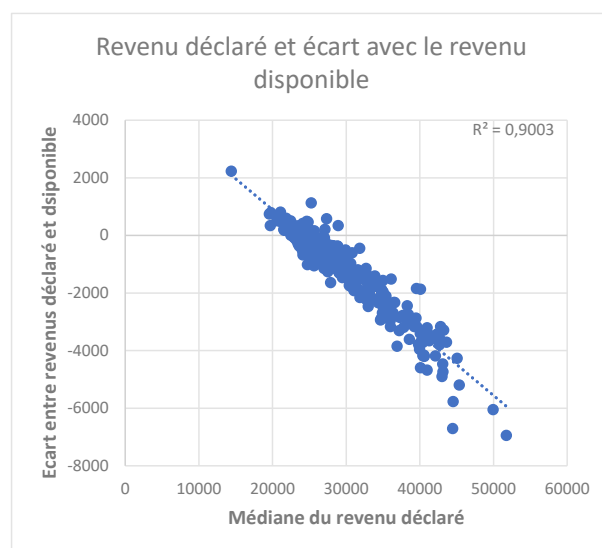


Entre les revenus que les personnes déclarent au fisc et leurs revenus disponibles, il existe un grand écart.

Ceux qui ont le moins de revenus (salariaux notamment) voient leurs revenus grossir grâce à des prestations sociales ; ceux qui ont des revenus importants les voient baisser car ils paient davantage d'impôts et reçoivent moins de prestations sociales que les personnes aux revenus inférieurs.

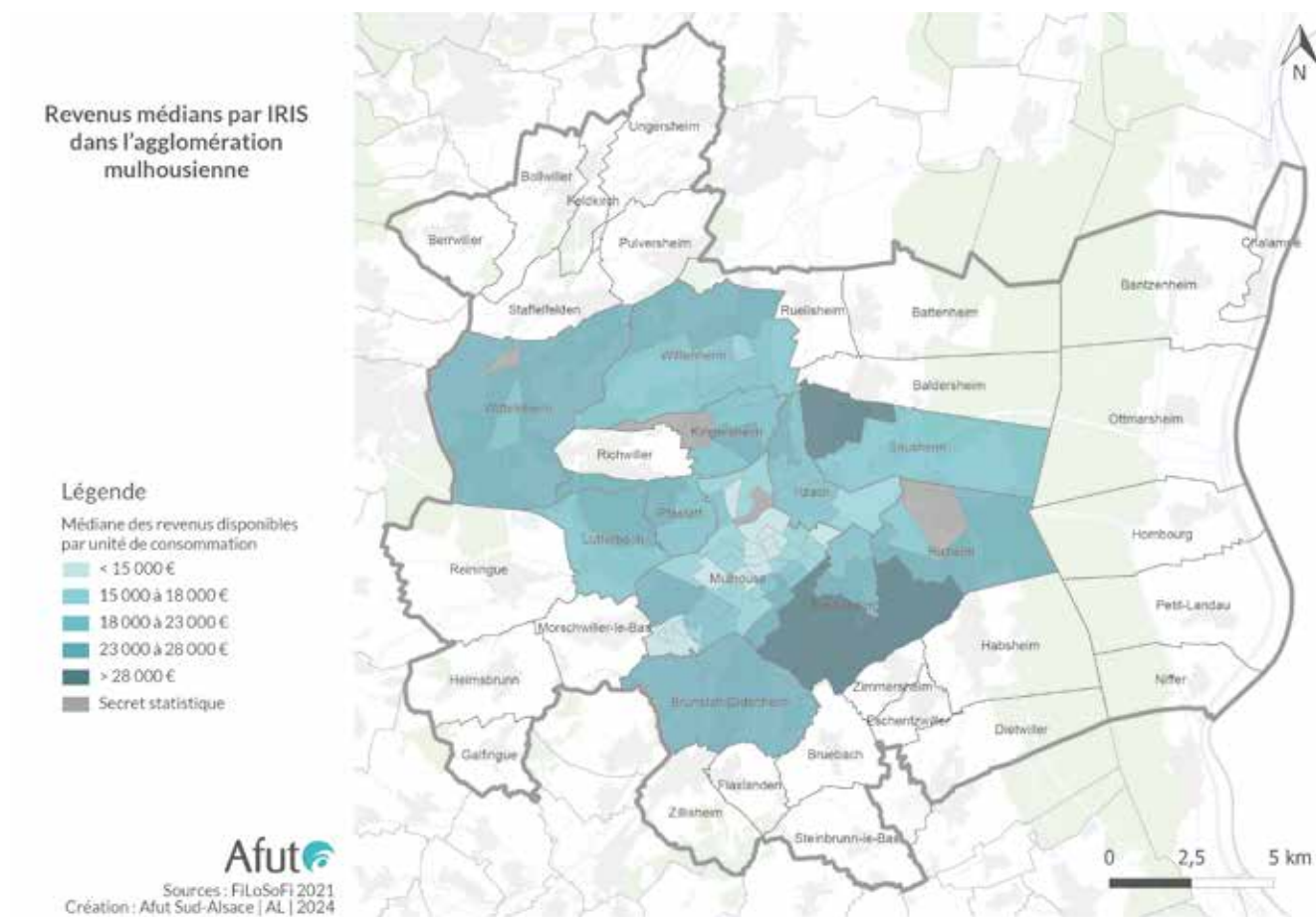
Cette carte illustre parfaitement le fait que les communes où la population jouit de revenus plus élevés sont les plus grandes contributrices à la solidarité.

Les premiers bénéficiaires sont habitants des communes à la population aux plus faibles revenus : Mulhouse, Illzach, Wittenheim (trois communes qui ont des quartiers classés en quartiers prioritaires de la politique de la ville vue la pauvreté de leurs habitants), Pfafstätt, Kingersheim et Staffelfelden.



Ce graphe montre bien le lien entre niveau de revenu et la contribution apportée à la solidarité. Une grande partie des habitants des communes (ici les communes du Haut-Rhin) contribue pour les habitants aux plus faibles revenus. Toute les habitants des communes situées au dessus de 0 sont bénéficiaires.

LE REVENU MEDIAN DANS LES IRIS DE LA RÉGION MULHOUSIENNE



Les iris de la ville de Mulhouse ressortent nettement. Sur les 21 iris aux plus faibles revenus, 20 font partie de la ville. Le 21^e relevant de la ville d'Illzach (iris sud est). Les iris mulhousiens concernés dessinent les quartiers des Coteaux, de Wolf-Wagner, Bourtzwiller, Briand-Franklin.

Dans le 2^e quartile, on retrouve 15 iris mulhousiens, 3 iris d'Illzach (centre ouest 1 et 2, sud est) et 2 iris de Wittenheim (centre 1 et sud est). Ce qui explique que ces quartiers fassent partie de la géographie prioritaire de la politique de la ville. Ils sont rejoints par quelques iris de Rixheim (nord ouest) et de Pfafstatt (est).

Les iris situés au sud de la carte ont des revenus médians plus élevés. La particularité de Mulhouse est d'avoir à la fois des quartiers aux très faibles et aux très forts revenus : Rebberg nord et sud ouest, Dornach ouest font partie des 21 iris aux plus hauts revenus.

Revenu médian le plus faible des iris :
Cité sud, Mulhouse : 12 490€

Revenu médian de l'agglomération :
22 030€

Revenu médian le plus élevé des iris:
Rebberg sud est, Mulhouse : 37 660€

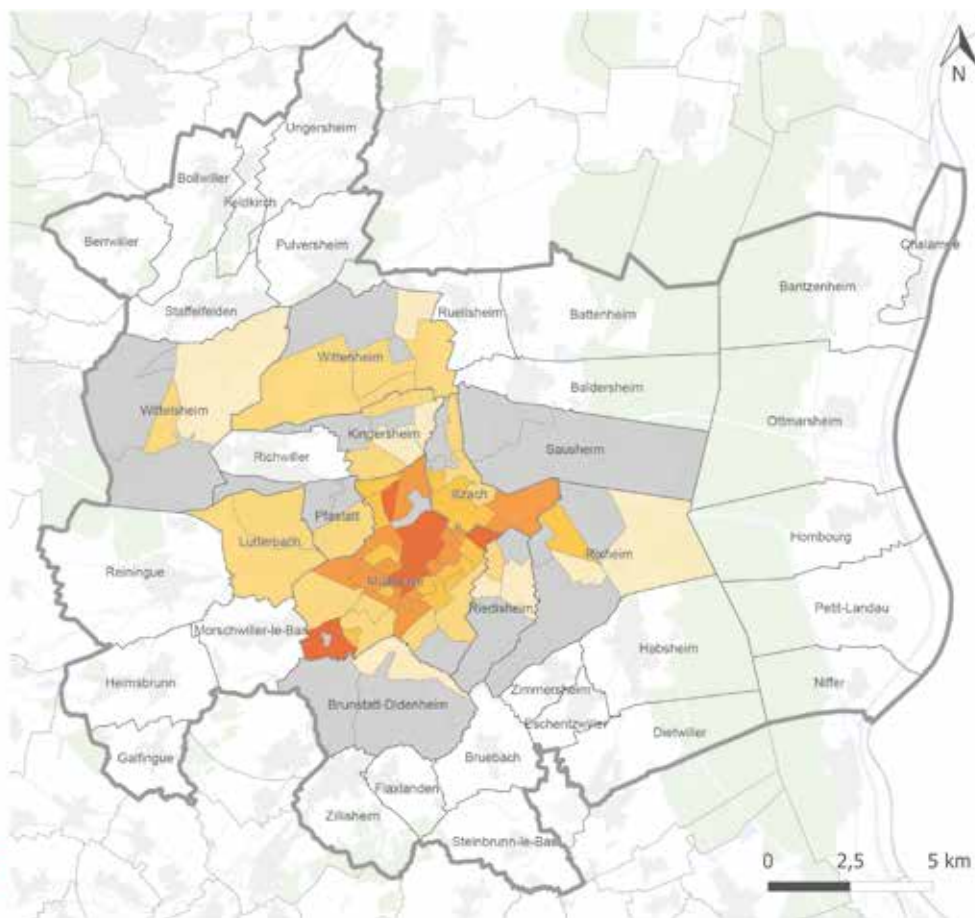
LA PAUVRETÉ DANS LES IRIS DE L'AGGLOMÉRATION MULHOUSIENNE

Pauvreté par IRIS dans l'agglomération mulhousienne

Légende

Taux de pauvreté au seuil de 60 %

- < 10 %
- 10 à 20 %
- 20 à 30 %
- 30 à 40 %
- > 40 %
- Secret statistique



Afut

Sources : FiloSoFi 2021
Création : Afut Sud-Alsace | AL | 2024

La carte de la pauvreté à 60% du revenu médian confirme la carte précédente à double titre.

D'une part, quasiment tous les iris où les plus forts taux de pauvreté sont constatés sont mulhousiens, à l'exception de l'iris sud est d'Illzach.

D'autre part, les iris où les revenus sont les plus bas sont aussi ceux où l'on trouve le plus fort pourcentage de personnes pauvres.

Quelques iris du nord de l'agglomération présentent des taux faibles de pauvreté : Wittelsheim, Wittenheim et Kingersheim, de même que dans la partie sud à Brunstatt-Didenheim, Riedisheim et Rixheim.

Iris où le taux de pauvreté est le plus bas :

Rixheim centre : 7,3%

Iris où le taux de pauvreté est le plus élevé : Mulhouse Cité sud : 56,7

24 iris mulhousiens présentent un taux de pauvreté supérieur à 30%

PART DES REVENUS D'ACTIVITÉS DANS LE REVENU MÉDIAN

Revenus d'activité dans l'agglomération mulhousienne

Légende

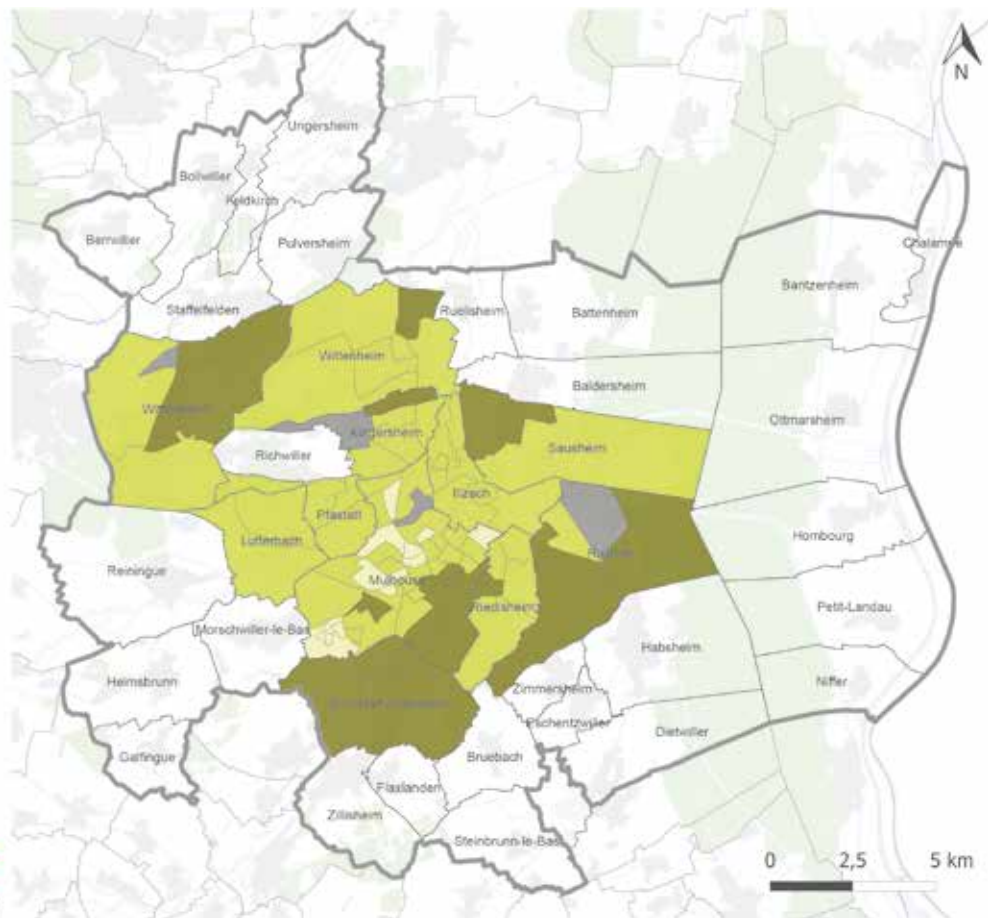
Part des revenus d'activité

< 60 %

60 à 75 %

> 75 %

Secret statistique



Afut

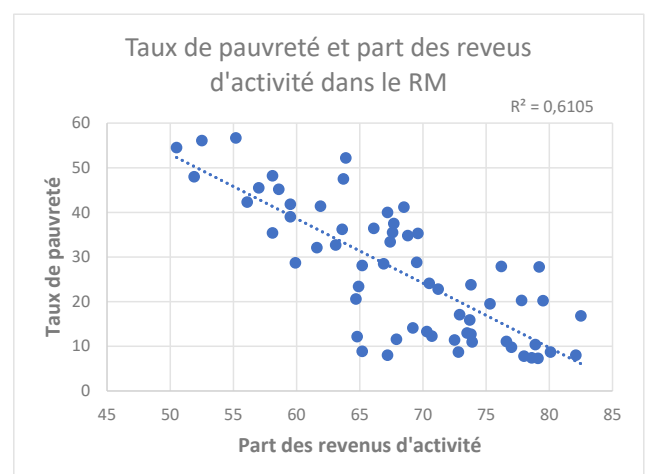
Sources : FiLoSoFi 2021
Création : Afut Sud-Alsace | AL | 2024

On retrouve sur cette carte le quartier des Coteaux dont les 4 iris présentent une faible part des revenus d'activité dans le revenu médian, ainsi qu'un iris de Bourtwiller, de Fridolin nord et sud, de Wolf-Wagner centre, de Drouot Barbanègre ou encore de Brustlein est. Tous ces iris sont mulhousiens.

On retrouve encore la partition nord-sud avec une part des revenus d'activité nettement plus élevée dans les iris situés au sud de l'agglomération.

D'une manière générale, plus la part des revenus d'activité dans le revenu médian est importante, plus le taux de pauvreté tend à être faible. Les personnes ont un emploi ou sont indemnisées, soit elles ont des revenus d'activité non salariée.

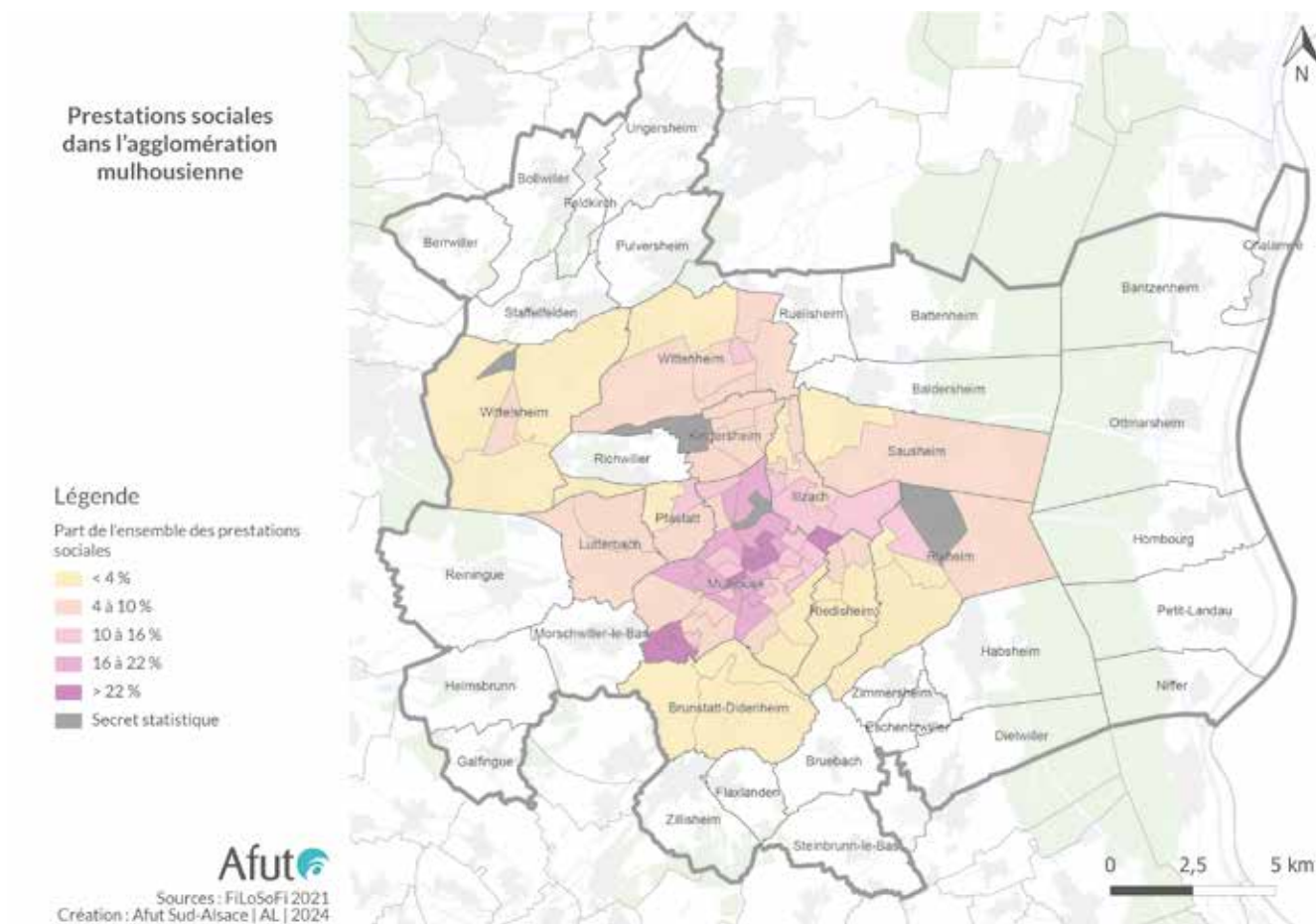
Il y a cependant des « anomalies ». Par exemple dans les iris Wolf-Wagner sud et Briand-Franklin sud, Wittenheim sud est et Riedisheim est, la part du revenu d'activité dans le revenu médian tourne autour de 60/65%. Mais le taux de pauvreté est de 50% pour les deux premiers et de 10% pour les 2 autres. Ce qui est peut-être lié aux types d'emplois accessibles aux uns et aux autres.



iris où la part des revenus d'activité est la plus faible : Coteaux sud est : 49,9

iris où la part des revenus d'activité est la plus élevée : Reberghausen sud ouest : 87,1%

PART DES PRESTATIONS SOCIALES DANS LE REVENU MÉDIAN



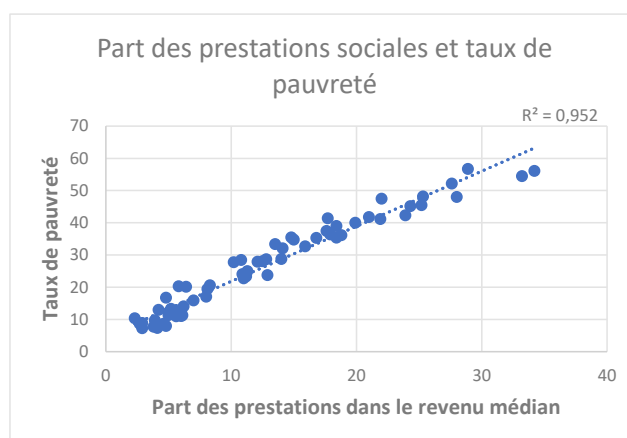
Si les personnes ont peu de revenus d'activités, alors leur revenu doit provenir en plus grande partie des prestations sociales qu'elles reçoivent.

Ce que la carte confirme. Avec des iris mulhousiens qui ressortent une fois encore. Quelques iris ont une faible part de prestations sociales dans le revenu : Reberg, Dornach, Haut-Poirier, centre historique ou Norfeld ouest.

Mais la plus grande partie des iris mulhousiens ont une part de prestations sociales supérieure à 12%, pouvant aller à 36,8% dans l'iris Coteaux sud.

Ces iris mulhousiens sont rejoints par l'iris Illzach sud est où le taux est de 15%.

Le graphique ci-contre montre bien, et sans « anomalies » cette fois, que les iris où les taux de prestations sociales sont élevés sont aussi les iris qui présentent les plus forts taux de pauvreté. Plus ce taux est élevé, plus la part des prestations est élevée.



iris où la part des prestations sociale est la plus faible : Reberg sud est : 1,2%

iris où la part des prestations sociale est la plus élevée : Coteaux sud ouest : 36,8%

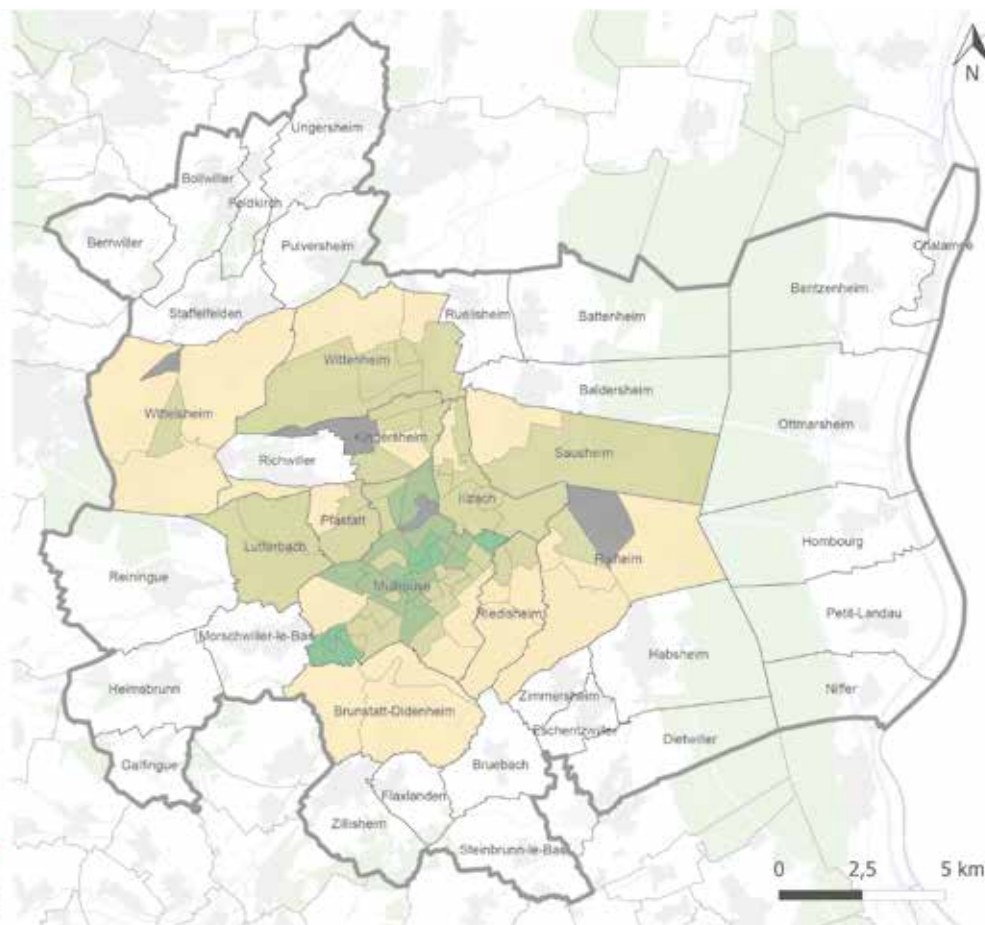
PART DES MINIMA SOCIAUX DANS LE REVENU MÉDIAN

Minima sociaux dans l'agglomération mulhousienne

Légende

Part des minima sociaux

- < 2 %
- 2 à 7 %
- 7 à 11 %
- > 11 %
- Secret statistique



Afut

Sources : FiLoSoFi 2021
Création : Afut Sud-Alsace | AL | 2024

Les prestations sociales sont assez composites. Certaines familles perçoivent des prestations (allocations familiales), sans être pour autant pauvres puisque cette forme de redistribution dite horizontale n'est que partiellement corrélée aux revenus.

Pour affiner les données, il est possible de se concentrer sur la part des minima sociaux dans le revenu médian des personnes.

La carte qui en résulte est un quasi décalque de la précédente. Les iris du sud de l'agglomération ont globalement une faible part des revenus correspondant aux minima sociaux (moins de 2%), à l'exception de 2 iris de Riedisheim et d'un à Rixheim qui ont des taux compris entre 2,7 et 4%)

Les iris où la part des minima sociaux est la plus élevée sont également les mêmes : Coteaux, Wolf-Wagner sud et centre, Fridolin nord et sud, cité sud, Drouot-Barbanègre nord.

Iris où la part des minima sociaux est la plus faible : Reberg sud est : 0,4%

Iris où la part des minima sociaux est la plus élevée : Coteaux sud ouest : 15,8%

**45 iris ont une part < à 4%,
dont 9 à Mulhouse**

**24 iris ont une part compris entre 4 et 8%,
dont 18 à Mulhouse**

**15 iris ont une part > à 8%
dont 15 à Mulhouse**

QUE PEUT-ON RETENIR ?

Les principaux constats

Comparée à l'ensemble des intercommunalités de France, **l'agglomération mulhousienne n'apparaît pas en très bonne posture**. Pour rappel, l'agglomération pointe au 1 130^e position en ce qui concerne le taux de pauvreté à 60% (20,1%). On est loin d'Annecy (8,3%) ou de Chartres (11,6%) par exemple.

Pour autant, l'agglomération se situe à peu près au niveau de Dunkerque, Lille ou Saint Etienne (entre 19,4% et 20%) et se positionne devant d'autres agglomérations importantes (Strasbourg, Amiens, Nîmes...).

Ce «classement» n'a de sens que si l'on tient compte, d'une part, de la taille des territoires concernés, la pauvreté étant plus prégnante dans les grands centres urbains que dans les petits territoires plus ruraux. D'autre part, il faut également intégrer l'histoire des territoires. **Un territoire au passé industriel ancien a plus de risque d'avoir une partie importante de la population au chômage que d'autres.**

Par contre, cet indicateur est pertinent, il indique qu'il existe dans **l'agglomération mulhousienne un fort degré d'inégalités**. C'est ce que ce travail a voulu illustrer notamment en mettant en lumière des indices de pauvreté, ou d'intensité de la pauvreté très différents, d'une commune à l'autre voire qu'un quartier à un autre au sein d'une même commune.

L'examen de la situation a débuté par une analyse des niveaux de pauvreté et d'inégalité des différentes intercommunalités du Haut-Rhin. La situation est très contrastée avec par exemple des revenus très élevés au sud du département (La CA de Saint Louis notamment) et faibles dans les EPCI les plus urbains (Colmar et Mulhouse).

Par contre, **que le revenu disponible d'un territoire soit élevé ne signifie pas que toute la population est «riche»**. La CA de Saint Louis illustre le cas d'un territoire où d'une manière générale, la population a des revenus élevés, mais avec un niveau d'inégalités très fort, soit des riches très riches et des pauvres très pauvres.

Concernant les communes de l'agglomération mulhousienne, l'analyse montre que **la ville de Mulhouse et les communes du Bassin Potassique ont de faibles revenus et un fort taux de pauvreté**. Au contraire, les communes de l'est et du sud de l'agglomération ont des revenus beaucoup plus élevés, avec de moindres taux de pauvreté. Le sujet de la pauvreté et des inégalités mériterait donc de faire l'objet d'une réflexion collective car il concerne plusieurs communes de l'agglomération, et non des moindres.

Ces différences peuvent s'expliquer de plusieurs manières :

- par des **taux de chômage** différents, les demandeurs d'emploi ayant par définition des revenus inférieurs aux actifs en emploi ;

- par **des compositions sociales différentes** de la population communale : plus la part des ouvriers et employés est élevée, plus les revenus tendent à baisser ;

- par **l'âge de la population**, les jeunes ayant des revenus inférieurs aux actifs plus âgés ;

- par **le niveau de formation de la population** qui influe sur l'accès à l'emploi et la qualité de l'emploi tenu et donc les revenus issus du travail ;

- par **le genre**, les femmes ayant des revenus inférieurs à celui des hommes ce qui est probablement lié aux types d'emplois tenus par les unes et les autres ;

- par **la situation familiale**, les familles mono-parentales ayant des revenus inférieurs aux autres familles, ce qui est sans doute dû aux difficultés pour les femmes élevant seules leurs enfants d'accéder à l'emploi.

Enfin et fort logiquement, les iris correspondant aux QPV figurent toujours parmi les lieux les plus pauvres.

Deux communes semblent particulièrement concernées par la concentration de la pauvreté : Mulhouse, loin en tête, et Illzach où un iris présente lui aussi une situation fortement dégradée. D'autres iris (Wittelsheim, Wittenheim, Kingersheim, Rixheim...) sont également concernés par des taux de pauvreté élevés, mais à un niveau moindre.

Ce qui caractérise ces territoires «pauvres» est notamment d'avoir une très faible part des revenus issus de l'activité et donc, logiquement d'avoir une population qui subsiste grâce aux prestations sociales, voire aux minima sociaux pour les iris des Coteaux notamment.

Quelles pistes d'action?

Une fois les constats posés, se pose la question des pistes d'action à mettre en œuvre pour remédier à ces situations de pauvreté.

- La voie la plus classique d'action consiste à mettre en place des politiques de compensation. C'est le principe de la redistribution. Les ménages sans enfant paient pour les ménages ayant des enfants, les jeunes paient pour les vieux, les riches pour les pauvres... On a vu (page 23) que cette redistribution produit des effets positifs pour les publics concernés, leurs revenus en sont nettement accrus. Cependant, ce type de politique n'a que peu d'effets structurels. **Les sources de la pauvreté ne sont pas tarries pour autant** ; elles doivent être au centre d'une politique de lutte contre la pauvreté.

- **Lutter contre la pauvreté conditionne en partie l'avenir de la région mulhousienne**. Tant qu'elle aura une

1) Analyse des besoins en main d'œuvre, 2016 - 2023, décembre 2023

2) A ce propos voir Afut, «Les parcours scolaires, l'urgence d'une réaction», septembre 2024.

QUOI DE NEUF DEPUIS 2015 ?

image « populaire », de territoire pauvre, aux habitants peu formés, elle ne sera pas attractive pour certaines catégories sociales ou pour certaines entreprises.

■ **L'accès à l'emploi constitue sans doute l'une des clefs de la réduction de la pauvreté.** Dans cette optique, le territoire doit se mettre en capacité d'accueillir de nouvelles entreprises, notamment industrielles. Ce n'est pas qu'une question de foncier, mais aussi de moyens humains en vue de faciliter la vie des entreprises, de créer un réel écosystème.

Cependant, le territoire deviendrait-il créateur d'emplois que la situation ne s'améliorerait que peu.

En effet, l'une des caractéristiques des personnes pauvres est d'avoir un faible niveau de formation. Elles ne peuvent accéder qu'à des emplois peu qualifiés (donc précaires et peu rémunérateurs) qui tendent à se raréfier dans le Haut-Rhin¹.

Dans ce cadre, il serait sans doute utile d'**anticiper les pertes d'emploi dans le secteur du commerce** et de requalifier et former les salarié.es concerné.es à d'autres métiers plus porteurs.

■ **Un énorme travail sur la scolarité des enfants doit être mené** pour limiter les sorties prématurées du système scolaire et permettre l'accès à un 1^{er} niveau de qualification. Que ce soit pendant les activités scolaires ou pendant les temps péri et extra scolaires, il serait souhaitable d'expérimenter des pédagogies ou des techniques d'animation différentes, bien plus axées sur l'expérimentation active que sur les raisonnements abstraits².

■ **L'ensemble des dispositifs d'insertion doit être interrogé.** Le début d'expérimentation du Territoire « zéro chômeur » à Wittenheim a montré combien la meilleure information des publics, rencontrés individuellement, puis organisés en collectifs, la meilleure coordination des intervenants tout au long de la chaîne, permettaient de remobiliser les personnes et, pour certains, de trouver des solutions d'insertion, de formation voire de retour à l'emploi.

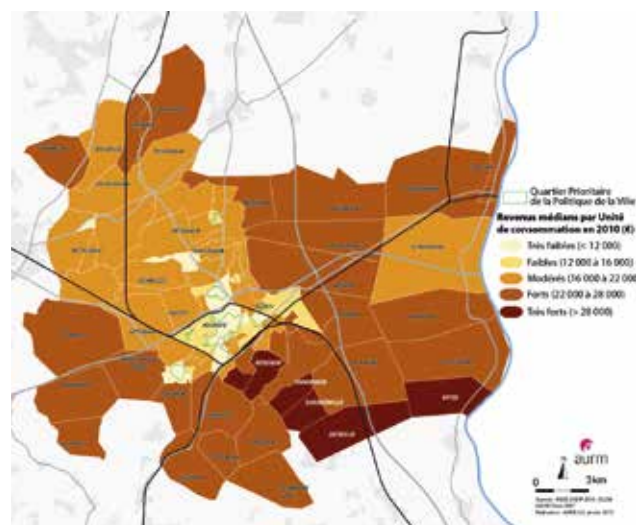
■ Sur un autre plan, la situation des **familles (femmes) monoparentales** laisse à penser qu'elles doivent constituer une cible de l'action publique : formation, accueil des enfants en crèches... Au-delà de l'orientation scolaire des jeunes femmes doit faire l'objet d'un travail spécifique pour qu'elles puissent accéder aux mêmes emplois que les hommes, à défaut, l'égalité restera lettre morte.

L'évolution de la situation

L'Afut (ex-AURM) avait réalisé en 2015 une étude similaire. Elle présentait des indicateurs de richesse/pauvreté et d'inégalité à l'échelle des communes de l'agglomération mulhousienne et de leurs quartiers.

En comparant les données présentées dans le présent document à celles de 2012³, deux remarques essentielles peuvent être faites.

La situation en 2011



La situation en 2021



On ne peut comparer terme à terme ces deux cartes puisque les seuils retenus diffèrent. Néanmoins, le « noyau dur » des communes aux revenus les plus faibles est inchangé.

■ D'une part, on ne note pas de changement significatif de la géographie de la pauvreté ou de la richesse. Les communes du sud de l'agglomération sont toujours les communes aux plus hauts revenus et la ville de Mulhouse, sa première couronne et le Bassin Potassique sont toujours les territoires aux revenus plus faibles.

Dans le Bassin Potassique, la situation est contrastée. Le niveau de richesse de la population n'a augmenté sensiblement que dans les communes de Wittelsheim, Berwil-

3) Une rupture de série statistique interdit les comparaisons avec des données plus anciennes

ler, et surtout d'Ungersheim et de Ruelisheim. Malgré ce, la commune de Wittelsheim fait toujours partie des communes au revenu médian disponible le plus bas.

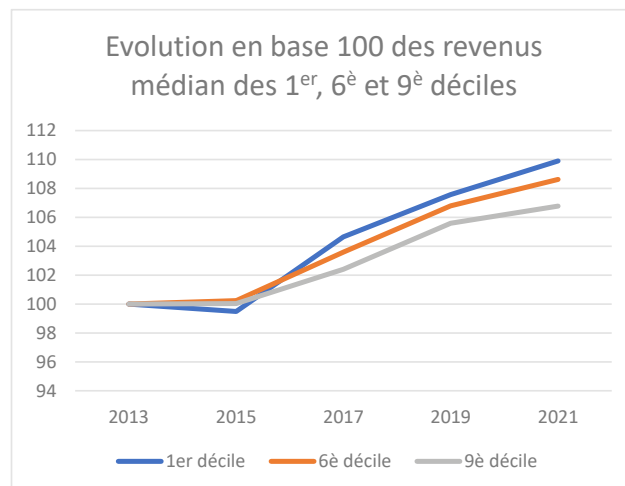
Une analyse un peu plus détaillée montre que, comme les évolutions des revenus sont très différentes d'une commune à l'autre, certaines ont vu leur position relative s'améliorer ou se dégrader légèrement.

Pourcentage d'évolution du revenu médian disponible entre 2012 et 2021 (Filosofi)

% d'évol du rev. médian	Situation relation dégradée	Situation relation améliorée	% d'évol du rev. médian
9	Riedisheim	Ottmarsheim	17
11.5	Kingersheim	Ungersheim	18.5
10.4	Sausheim	Wittelsheim	14.2
10,9	Reiningue	Flaxlanden	18.1
12.8	Morschwiller	Berrwiller	18.6
12.9	Baldersheim	Ruelisheim	16.9
9.8	Heimsbrunn	Steinbrunn	17.3
9.6	Dietwiller		

■ D'autre part, la situation des personnes les plus démunies (1^{er} décile) s'est améliorée alors que sur la période 2008/2011, elle s'était dégradée. La crise financière de 2008 avait accru le chômage et les revenus des plus pauvres avait baissé.

A partir de 2015, l'activité repart, des emplois, certes souvent précaires, sont créés. Des demandeurs d'emploi retrouvent un travail, ce qui améliore sensiblement le revenu des personnes faisant partie des 10% les plus pauvres. Ces personnes font toujours partie des bas revenus, mais l'intensité de leur pauvreté s'est réduite¹.

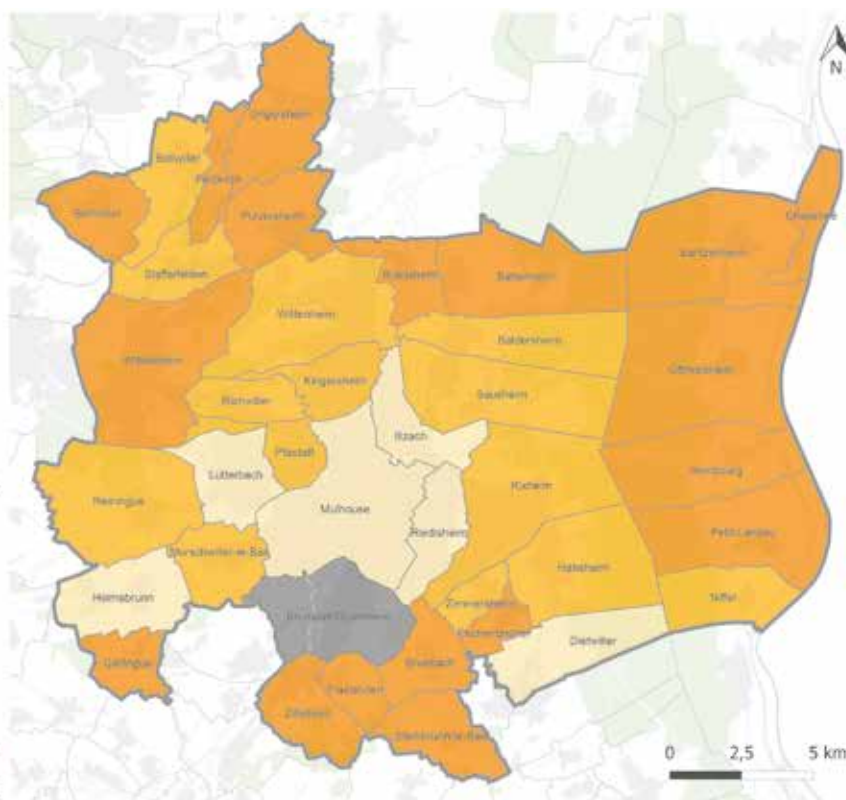


Évolution des revenus médians de 2012 à 2021 dans l'agglomération mulhousienne

Légende

Évolution de la médiane des revenus disponibles par unité de consommation de 2012 à 2021

- < 10%
- 10 à 14%
- > 14%
- Donnée indisponible



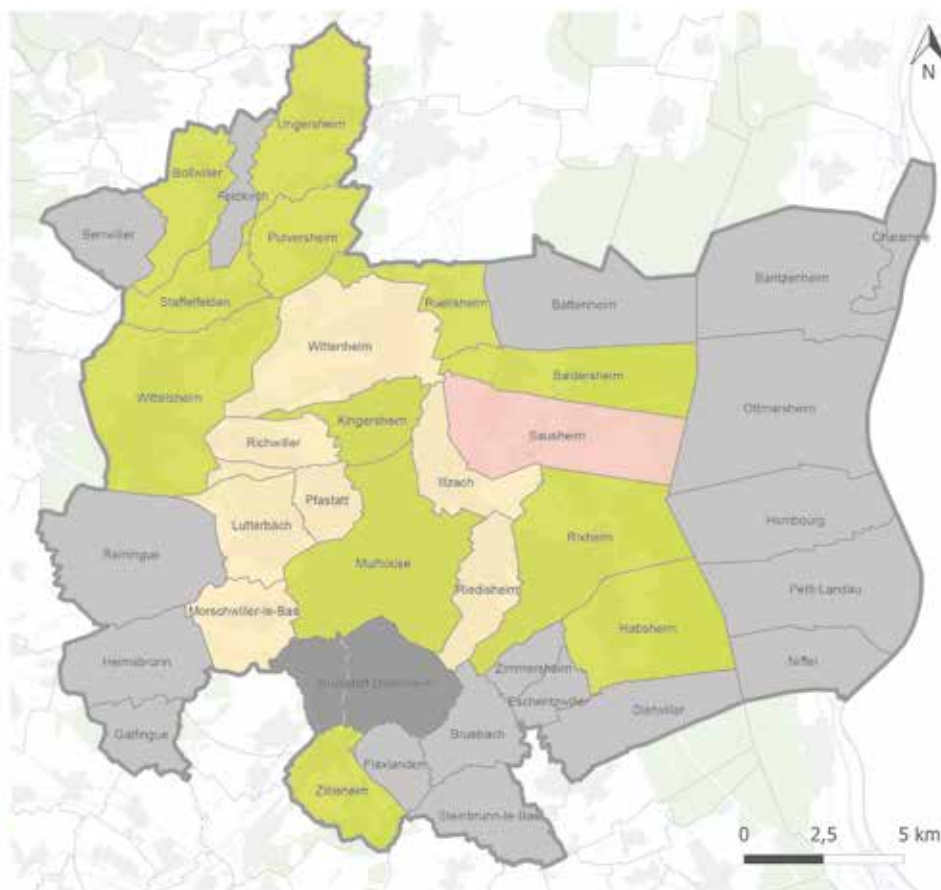
Cette carte illustre la diversité des situations des communes du Bassin Potassique qui, cependant, ont généralement un taux de croissance du revenu médian disponible supérieurs à 10%. Ce n'est pas le cas de Mulhouse et de certaines communes de la 1^{ère} couronne. Les communes du sud et de l'est de l'agglomération, qui avaient des revenus médians importants en 2012, ont connu une croissance forte de ces revenus. Les écarts de niveau de vie entre communes se sont donc accrus.

Évolution du 1^{er} décile des revenus médians de 2012 à 2021 dans l'agglomération mulhousienne

Légende

Évolution du 1^{er} décile de la médiane des revenus disponibles par unité de consommation de 2012 à 2021

- Négatif
- 0 à 10 %
- > 10 %
- Secret statistique
- Donnée indisponible




 Sources : INSEE 2012 et 2021
 Création : Afut Sud-Alsace | AL | 2024

L'évolution des revenus des 10% des plus pauvres de chaque commune montre une croissance forte pour la ville de Mulhouse et des communes de 2nd couronne. La reprise économique des années 2015/2019 a probablement bénéficié à des demandeurs d'emploi voire à des inactifs qui ont pu accéder à un emploi. Néanmoins, il faut relever que hormis Kingersheim, les communes de 1^{er} couronne ont généralement connu une croissance du revenu du 1^{er} décile plus faible, et que ces communes sont aussi celles où le revenu des plus pauvres étaient les plus faibles en 2012. Ce qui pose peut-être la question de l'éloignement de l'emploi des personnes dans ces communes.

La question est de savoir si la situation des plus pauvres s'est relativement améliorée ou dégradée. En effet, si leur revenu a augmenté de 10% pendant que le revenu de l'ensemble de la population croissait de 20%, alors les inégalités au sein des communes se sont accrues.

Le croisement de l'évolution du revenu médian des communes et des personnes du 1^{er} décile montre une réduction des inégalités dans 11 communes, mais un accroissement dans sept autres, qui correspondent pour l'essentiel aux communes où les revenus des plus pauvres ont le moins augmenté.

Communes où la situation relative des plus pauvres s'est relativement dégradée ou améliorée

Situation relative dégradée	Situation relative améliorée
Illzach	Baldersheim
Lutterbach	Bollwiller
Morschwiller	Habsheim
Pfastatt	Kingersheim
Richwiller	Mulhouse
Sausheim	Pulversheim
Wittenheim	Ruelisheim
	Staffelfelden
	Ungersheim
	Wittelsheim
	Zillisheim

1) Les données ici présentées datant de 2021, il n'est pas exclu que le retour de l'inflation depuis 2 ans ait pu redégrader la situation des personnes en situation de forte précarité et de pauvreté.

Tableau récapitulatif des principales données concernant les communes de l'agglomération mulhousienne. Source : INSEE

Communes	Médiane revenu disponible	Taux pauvreté à 60%	Intensité de la pauvreté	Revenus Hommes seuls	Revenu Femmes seules	Revenu fam Monop
Baldersheim	28480					
Bantzenheim	28030					
Battenheim	29620					
Berrwiller	29060					
Bollwiller	23900	9	0,174	22980	22980	18410
Bruebach	32230					
Brunstatt-Didenheim	28330	9	0,214	23790	23790	21900
Chalampé	27780					
Dietwiller	33030					
Eschentzwiller	34250					
Feldkirch	27420					
Flaxlanden	31060					
Galfingue	30510					
Habsheim	28500	7	0,211	26170	26170	21020
Heimsbrunn	30290					
Hombourg	30210					
Illzach	20570	20	0,199	21010	21010	16520
Kingersheim	23170	13	0,199	22710	22710	18210
Lutterbach	23660	15	0,178	22350	22350	17670
Morschwiller-le-Bas	27010	9	0,188			20230
Mulhouse	16620	36	0,228	17750	17750	13790
Niffer	34630					
Ottmarsheim	26410					
Petit-Landau	31570					
Pfastatt	23270	14	0,167	22840	22840	18560
Pulversheim	25750	7	0,182			21160
Reiningue	27250					
Richwiller	25850	7	0,224	23340	23340	20180
Riedisheim	25720	12	0,198	22810	22810	19030
Rixheim	26150	10	0,207	25120	25120	19950
Ruelisheim	27820					
Sausheim	26220	10	0,193	23600	23600	20120
Staffelfelden	23650	10	0,193	22270	22270	18860
Steinbrunn-le-Bas	34590					
Ungersheim	27410					
Wittelsheim	23360	11	0,159	23270	23270	19230
Wittenheim	22170	15	0,165	21990	21990	16700
Zillisheim	29650					22590
Zimmersheim	36610					

NB : le secret statistique s'applique dès lors que le volume de population minimal dans une commune n'est pas atteint.

Tableau récapitulatif des données concernant les 40 iris des communes de l'agglomération mulhousienne ayant les indicateurs les moins positifs

Nom IRIS	Ville	Taux de pauvreté	Médiane du revenu	1er décile	Part revenu activité	Part minima sociaux
Centre Ouest 1	Illzach		18090	10720	64,8	3,9
Centre Ouest 2	Illzach	23,4	18630	10190	64,9	5,1
Sud-Ouest	Illzach	24,1	18760			4,4
Sud-Est	Illzach	34,8	15670	9850	68,8	5,7
Centre Historique Ouest	Mulhouse	27,8	18720	9480		5
Centre Historique Est	Mulhouse	20,3		9750		
Fonderie Nord	Mulhouse	35,3	16020	9490		7,6
Fonderie Sud	Mulhouse	40	15010	9220	67,2	10
Briand Franklin Nord	Mulhouse	41,4	14720	7370	61,9	9,1
Briand Franklin Sud	Mulhouse	47,5	13880	7000	63,7	10,6
Europe Nouveau Bassin Nord	Mulhouse	32,1	16130	9110	61,6	7,1
Europe Nouveau Bassin Centre	Mulhouse	35,5	15980	8810	67,6	7,5
Europe Nouveau Bassin Sud	Mulhouse	33,4	17100	9020	67,4	6,1
Drouot Barbanègre Nord	Mulhouse	48,2	13710	7970	58,1	14,2
Drouot Barbanègre Sud	Mulhouse	23,8	17790			5,3
Nordfeld Nord	Mulhouse	28,8	17120	9470		6,5
Nordfeld Ouest	Mulhouse	20,2		10620		
Nordfeld Est	Mulhouse	27,9	18560	9800		6
Haut Poirier Est	Mulhouse				67,9	
Haut Poirier Ouest	Mulhouse	28,5	17520	9750	66,9	4,4
Coteaux Nord-Ouest	Mulhouse	42,3	14330	9220	56,1	11
Coteaux Nord-Est	Mulhouse	56,1	12660	8250	52,5	14,9
Coteaux Sud-Ouest	Mulhouse	54,5	13030	8460	50,5	14,8
Coteaux Sud-Est	Mulhouse		13210	8970	49,9	15,8
Dornach Est	Mulhouse	19,5				
Daguerre Sud	Mulhouse	37,5	15820	9140	67,7	7,4
Daguerre Nord	Mulhouse	28,7	17360	10150	59,9	5,9
Cité Nord	Mulhouse	32,7	16040	8620	63,1	7
Cité Sud	Mulhouse	56,7	12490	6630	55,2	14,1
Fridolin Nord	Mulhouse	45,5	13860	6980	57	12,2
Fridolin Sud	Mulhouse	45,2	14080	7350	58,6	12,2
Wolf Wagner Nord	Mulhouse	41,2	14820	8950	68,5	8,9
Wolf Wagner Centre	Mulhouse	48	13710	8980	51,9	15,7
Wolf Wagner Sud	Mulhouse	52,2	13240	7370	63,9	11,9
Bourtzwiller Nord-Est	Mulhouse	36,4	15420	9330	66,1	7,4
Doller Nord	Mulhouse	39	15300	9360	59,5	7,6
Doller Sud	Mulhouse	28,1	16890	9760	65,2	5,1
Bourtzwiller Nord-Ouest	Mulhouse	22,8	17950			4,5
Bourtzwiller Centre-Ouest	Mulhouse	41,8	14580	9000	59,5	10,2
Bourtzwiller Sud-Ouest	Mulhouse	20,6		10680	64,7	
Brustlein Ouest	Mulhouse	36,2	15440	9050	63,6	7,7
Brustlein Est	Mulhouse	35,4	14800	9250	58,1	7,8
Nord-Ouest	Rixheim	25				
Est	Pfastatt		18550	10090	67,8	5
Nord-Ouest	Rixheim		18200	9900		4,4
Centre 1	Wittenheim		17020	9840	67,2	5,2
Est	Riedisheim				65,2	
Nord	Riedisheim				66,8	
Sud-Est	Wittenheim				64,8	
Nord-Ouest	Wittenheim				68,6	
Nord-Ouest	Illzach				69	
Est	Kingersheim				67,2	

NB : Pour chaque indicateur n'ont été retenus que les 40 iris (sur un total de 84) ayant la situation la moins bonne. Si, dans une colonne, il n'y a aucune indication, cela signifie que, pour cet indicateur, l'iris fait partie de ceux qui ont les situations les plus favorables.





PUBLICATIONS EN LIEN

Pauvreté, inégalités sociales et territoriales. Quelles réponses politiques locales ? AFUT, 2015

Égalité femmes hommes. Données clés, parcours et freins. Région Mulhousienne et focus Mulhouse. AFUT 2021

L'attractivité résidentielle du Sud Alsace au filtre des mobilités, de la participation des femmes et du bien être collectif, AFUT, 2017

Taverne D, Représenter la pauvreté, Annales de la société d'histoire et de géographie de Mulhouse, Tome 29, 2018.

Afut

agence de fabrique
urbaine et territoriale

SUD-ALSACE

CONTACT

Afut Sud-Alsace

33 avenue de Colmar
68200 MULHOUSE

www.afut-sudalsace.org

Direction de la publication

Viviane BEGOC, directrice de l'Agence

Rédaction

Didier Taverne

Didier.taverne@afut-sudalsace.org

Cartographie :

Anne Lichtle

Octobre 2024

Toute reproduction autorisée avec mention précise
de la source et référence exacte.